

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la vingt-quatrième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue en conférence téléphonique le **mardi 24 mars 2015.**

**séance
SPÉCIALE
2015-CA24**

MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION, président
Renaldo BATTISTA
Louis BEAULIEU
Diane CÔTÉ
Anne FORTIN
JOCELYNE GOSSELIN
Martin GODBOUT
Vassilios PAPADOPOULOS
Barbara PAPADOPOULOU
Hélène PAYETTE
Simon RACINE

MEMBRES ABSENTS

Marie-Pierre COSSETTE
Louis GENDRON
Béatrice GODARD
Gilles HUDON

MEMBRES OBSERVATEURS

Marie-Josée BLAIS, MEIE
Luc CASTONGUAY, MSSS

SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Pierre PRÉMONT

PERSONNES CONVOQUÉES

Karine ASSAL
Josée AUBIN
France BUSQUE
Mylène DESCHÊNES
Anne-Cécile DESFAITS
Michelle DUBUC
Marc DUGUAY
Ramia JABR
Denise PÉRUSSE

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec et président du conseil d'administration (C. A.), procède à l'ouverture de la séance. Il souhaite la bienvenue à tous les participants et remercie les nouveaux membres du C. A. d'avoir accepté de siéger au conseil du Fonds de recherche du Québec – Santé.

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle pour ces discussions. Aucun conflit d'intérêts n'est signalé.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La séance débute à 11 h et il y a quorum. Le président procède à la lecture du projet d'ordre du jour.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter, tel que proposé, l'ordre du jour qui suit :

art. 35 LAI

1.0 Ouverture de la séance

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

2.0 Adoption de l'ordre du jour de la séance spéciale du 24 mars 2015

3.0 Ajustements au budget et aux attributions des programmes de subventions pour l'exercice 2014-2015 (FIR)

4.0 Dernières attributions pour l'exercice 2014-2015

5.0 Nomination à la vice-présidence du conseil d'administration et aux comités statutaires du C. A.

6.0 Affaires diverses

7.0 Prochaine séance : 16 avril 2015 à Montréal

8.0 Levée de la séance

3.0 AJUSTEMENTS AU BUDGET ET AUX ATTRIBUTIONS DES PROGRAMMES DE SUBVENTIONS POUR L'EXERCICE 2014-2015 (FIR)

M. Rémi Quirion rappelle que le financement des frais indirects de recherche (FIR) fait partie des mesures de la Politique nationale de la recherche et de l'innovation (PNRI) et que le montant des FIR correspond à 27 % des subventions attribuées par les Fonds de recherche du Québec pour soutenir des projets de recherche. En février dernier, il a été convenu que le MEESR verse à chaque Fonds le montant des FIR pour l'exercice 2014-2015. Le Fonds redistribuera ce montant aux établissements par la suite.

M. Quirion invite Mme Karine Assal, directrice des services administratifs du bureau de Montréal, à présenter le budget révisé des subventions 2014-2015 (DOC.2015-CA24-3.0). Mme Assal précise que la mesure gouvernementale actuelle prévoit le versement de FIR aux établissements. Le montant des FIR est calculé sur les subventions attribuées par le Fonds à des projets de recherche (concours et engagements) et concerne les quatre enveloppes suivantes :

- Coopération Internationale;
- Centres de recherche, spécifiquement pour les engagements relatifs aux projets stratégiques innovants;
- Subventions de recherche;
- Budgets protégés et partenaires.

Les membres du C. A. sont satisfaits des précisions apportées données en séance.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la **résolution 2015-CA24-3.0-R82** relative à l'adoption du budget des programmes de subventions et des attributions s'y rapportant pour l'exercice 2014-2015

art. 35 LAI

4.0 DERNIÈRES ATTRIBUTIONS POUR L'EXERCICE 2014-2015

Mme Assal fait état des dernières attributions de l'exercice 2014-2015. Ces attributions sont accordées en raison des surplus qui s'expliquent notamment par : 1) le taux de succès élevé de la relève québécoise à des concours nationaux, menant à plus d'annulations que prévu; 2) la prise en charge de bourses de formation et de carrière par des partenaires du Fonds. Elle ajoute que ces attributions supplémentaires permettront de devancer en 2014-2015 le financement de deux projets dans le cadre des réseaux ERA-NET (*European Research Area*), de deux subventions supplémentaires - Fondation Terry Fox et le réseau ISSPLI-SRAP, ainsi que certains octrois supplémentaires pour des projets de recherche en partenariat avec les IRSC pour la recherche interventionnelle en santé des populations et en soins palliatifs.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la **résolution 2015-CA24-4.0-R83** relative à l'adoption des dernières attributions pour l'exercice 2014-2015.

art. 35 LAI

5.0 NOMINATION À LA VICE-PRÉSIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUX COMITÉS STATUTAIRES DU C. A.

M. Quirion rappelle que le conseil des ministres a procédé le 14 janvier dernier à la nomination de nouveaux membres du conseil d'administration du FRQS pour remplacer les membres sortants. Il invite M. Pierre Prémont, directeur de l'administration, à présenter les nominations à la vice-présidence du conseil et aux comités statutaires du C. A. qui, conformément au Règlement de régie Interne, doivent être approuvées par le conseil d'administration.

Il est proposé que Mme Barbara Papadopoulou remplace M. Philippe Walker à la vice-présidence du conseil d'administration. Quant aux comités statutaires, il est proposé de nommer M. Gilles Hudon, membre du comité de gouvernance; M. Simon Racine, président du comité de vérification et Mme Anne Fortin, membre de ce même comité; Mmes Diane Côté et Hélène Payette, membres du comité des programmes; Mme Jocelyne Gosselin, membre du comité d'éthique et d'intégrité scientifique.

Ainsi la composition des comités s'établirait dorénavant comme suit :

- Comité de gouvernance : Rémi Quirion (président), Barbara Papadopoulou (vice-présidente), Renaldo Battista (directeur scientifique), Gilles Hudon, Vassilios Papadopoulos et Simon Racine
- Comité de vérification : Simon Racine (président), Anne Fortin et Martin Godbout
- Comité des programmes : Renaldo Battista (président), Diane Côté, Louis Gendron, Vassilios Papadopoulos et Hélène Payette
- Comité d'éthique et d'intégrité scientifique : Louis Beaulieu (président), Béatrice Godard, Jocelyne Gosselin et Barbara Papadopoulou

M. Quirion précise que le comité de gouvernance était favorable à cette proposition. Il ajoute que cette proposition assure une transition avec la présence d'anciens et de nouveaux membres au sein des comités.

Les membres du C. A. sont également favorables aux nominations proposées.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la **résolution 2015-CA24-5.0-R84** relative à la nomination à la vice-présidence du conseil d'administration et aux comités statutaires du C. A.

art. 35 LAI

6.0 AFFAIRES DIVERSES :

M. Quirion indique qu'il participera, le jeudi 26 mars, à la présentation du budget à l'Assemblée nationale. Il ajoute qu'il fera le point sur la réorganisation du ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports avec l'Enseignement supérieur et la Recherche (MEESR) au prochain conseil d'administration.

7.0 PROCHAINE SÉANCE : 16 avril 2015 à Montréal

8.0 LEVÉE DE LA SÉANCE : La séance est levée à 12 h.

[REDACTED]
Rémi Quirion, président
24 mars 2015

[REDACTED]
Pierre Prémont, secrétaire du conseil

art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

24^e séance spéciale tenue le 24 mars 2015

RÉSOLUTION 2015-CA24-3.0-R82

Amendement aux résolutions 2014-CA21-9.3.2-R69-A (6 juin 2014), 2014-CA20-4.2-R63 (30 avril 2014), 2014-CA19-9.3.2-R56-B (9 avril 2014) relatives à l'adoption du budget des programmes Subventions et des attributions s'y rapportant pour l'exercice 2014-2015

ATTENDU QUE, à la suite d'une décision du Conseil du trésor, il revient au conseil d'administration du Fonds de répartir l'enveloppe gouvernementale entre les budgets de fonctionnement et le budget de transfert des bourses et celui des subventions;

ATTENDU QUE le conseil d'administration a approuvé, à la séance du 9 avril 2014, le budget des programmes Subventions et les attributions s'y rapportant (concours et engagement) pour l'exercice 2014-2015 (résolution 2014-CA19-9.3.2-R56-B);

ATTENDU QUE, à la suite des informations reçues le 10 avril du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science (MESRS) à l'effet d'intégrer les frais indirects de la recherche (FIR) au budget et aux attributions, le conseil d'administration a approuvé des ajustements au budget des subventions et aux attributions s'y rapportant pour l'exercice 2014-2015, lors d'une séance spéciale tenue le 30 avril (résolution 2014-CA20-4.2-R63);

ATTENDU QUE le conseil d'administration a adopté, lors de la séance régulière du 6 juin (résolution 2014-CA20-4.2-R63), des ajustements au budget des subventions et aux attributions s'y rapportant à la suite des nouvelles informations obtenues du MESRS à l'effet d'exclure les FIR et de l'annonce, le 4 juin, des crédits alloués au Fonds de recherche – Santé pour l'exercice 2014-2015;

ATTENDU la décision du gouvernement (décret 124-215, 25 février 2015) de transférer à chacun des Fonds de recherche du Québec les crédits relatifs au versement des FIR aux établissements, et la nécessité d'amender les résolutions adoptées par le conseil d'administration relativement au budget des subventions et aux attributions s'y rapportant pour l'exercice 2014-2015;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNANIMITÉ APPUYÉE, il est résolu :

- d'adopter le nouveau budget des programmes de subventions, tel que présenté dans le document joint à la présente résolution (ANNEXE 2015- CA24-3.0-R82) et les attributions s'y rapportant (concours et engagement) pour l'exercice 2014-2015;
- et d'amender les résolutions adoptées par le conseil d'administration 2014-CA21-9.3.2-R69-A (6 juin 2014), 2014-CA20-4.2-R63 (30 avril 2014), 2014-CA19-9.3.2-R56-B (9 avril 2014) relatives au budget des programmes de subventions et aux attributions s'y rapportant, pour l'exercice 2014-2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

art. 53 et 54 LAI


✓ Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

24^e séance spéciale tenue le 24 mars 2015

RÉSOLUTION 2015-CA24-4.0-R83

relative à l'adoption des dernières attributions pour l'exercice 2014-2015

ATTENDU QUE, à la suite d'une décision du Conseil du trésor, il revient au conseil d'administration du Fonds de répartir l'enveloppe gouvernementale entre les budgets de fonctionnement, de transfert pour les bourses et de transfert pour les subventions;

ATTENDU la répartition de la subvention gouvernementale adoptée par le conseil d'administration le 9 avril 2014, soit le budget de fonctionnement, le budget de transfert des bourses et le budget de transfert des subventions, pour l'exercice 2014-2015 (résolution 2014-CA19-9.3.1-R55);

ATTENDU le solde disponible à la suite des désistements et des ajustements apportés aux attributions de l'exercice 2014-2015 dans le cadre du budget de transfert des bourses et des subventions;

ATTENDU les dernières attributions proposées pour l'exercice 2014-2015 et les explications données en séance;

ATTENDU l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter les dernières attributions pour l'exercice 2014-2015 présentées dans le document joint (ANNEXE 2015-CA24-4.0-R83).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

art. 53 et 54 LAI


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

24^e séance spéciale tenue le 24 mars 2015

RÉSOLUTION 2015-CA24-5.0-R84

relative à la nomination de la vice-présidente du conseil d'administration et des membres des comités statutaires du C.A.

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration exerce le pouvoir de se doter de comités statutaires composés de membres du conseil d'administration ou de comités spéciaux sur proposition du président du conseil;

ATTENDU QUE le *Règlement de régie interne* prévoit que le conseil d'administration remplace les membres des comités statutaires qui ne sont plus en fonction comme membre du conseil d'administration ou qui ont donné leur démission comme membre d'un des comités statutaires du C.A.;

ATTENDU QUE le Conseil des ministres a procédé, le 14 janvier dernier, à la nomination de cinq nouveaux membres du conseil d'administration pour un mandat renouvelable de trois ans, et nommé de nouveau trois membres actuels du conseil d'administration pour un mandat de trois ans;

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination des personnes suivantes, pour un mandat d'un an renouvelable :

- Barbara Papadopoulou, vice-présidente du conseil d'administration
- Gilles Hudon, membre du comité de gouvernance
- Simon Racine, président du comité de vérification et Anne Fortin, membre de ce même comité;
- Diane Côté et Hélène Payette, membres du comité des programmes;
- Jocelyne Gosselin, membre du comité d'éthique et d'intégrité scientifique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

art. 53 et 54 LAI


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la vingt-cinquième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue à Montréal le jeudi 16 avril 2015.

séance
régulière
2015-CA25

MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION, président
Barbara PAPADOPOULOU, vice-présidente
Renaldo BATTISTA
Louis BEAULIEU
Marie-Pierre COSSETTE
Diane CÔTÉ
Anne FORTIN
Louis GENDRON
Béatrice GODARD
Martin GODROUT
Jocelyne GOSSELIN
Hélène PAYETTE
Simon RACINE

MEMBRES ABSENTS

Gilles HUDON
Vassilios PAPADOPOULOS

MEMBRES OBSERVATEURS

Marie-Josée BLAIS, MEIE
Luc CASTONGUAY, MSSS

SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Pierre PRÉMONT

PERSONNES CONVOQUÉES

Karine ASSAL
Josée AUBIN
France BUSQUE
Mylène DESCHÈNES
Anne-Cécile DESFAITS
Michelle DUBUC
Marc DUGUAY
NADIA GAUTHIER
Ramia JABR
Denise PÉRUSSE
Annabel SEYLLER

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Rémi Quirion, scientifique en chef du Québec et président du conseil d'administration, procède à l'ouverture de la séance. Il présente les nouveaux membres du conseil d'administration (C. A.) et leur souhaite la bienvenue. Il informe que la contribution de M. Philippe Walker au C. A. du FRQS sera soulignée lors du dîner.

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle pour ces discussions.

█ signale qu'il se retirera de la séance lors des discussions et de l'adoption des budgets en raison d'un conflit d'intérêts.

art. 35 LAI
art. 53-54 LAI

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La séance débute à 9 h et il y a quorum. Le président procède à la lecture du projet d'ordre du jour.

SUR LA PROPOSITION DE █ APPUYÉE PAR █ IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour qui suit :

art. 35 LAI

- 1.0 Ouverture de la séance
 - 1.1 Déclaration de conflit d'intérêts
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 16 avril 2015
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 décembre 2014
- 4.0 Suivi du procès-verbal de la séance du 4 décembre 2014
- 5.0 Adoption du procès-verbal de la séance spéciale du 24 mars 2015
- 6.0 Suivi du procès-verbal de la séance spéciale du 24 mars 2015
- 7.0 Rapport du président du conseil d'administration
- 8.0 Rapport du comité de gouvernance
 - 8.1 Suivi de la réunion du 31 mars 2015
 - 8.2 Activité spéciale des conseils d'administration
 - 8.3 Plan d'action annuel 2015-2016
- 9.0 Rapport du directeur scientifique
- 10.0 Rapport du comité des programmes
 - 10.1 Suivi de la réunion du 25 mars 2015
 - 10.2 Nomination de nouveaux directeurs de réseaux
 - 10.2.1 Réseau sida et maladies infectieuses
 - 10.2.2 Réseau en santé respiratoire
 - 10.3 Centres de recherche évalués en 2014-2015

- 11.0 Discussions stratégiques sur les partenariats
 - 11.1 Présentation du modèle de l'Alliance en santé du Québec par M. Jean-Pierre Després, directeur de la science et de l'innovation
 - 11.2 Présentation de l'initiative Futur Earth par Stéphanie Allard, vice-présidente Organisations Internationales, Montréal International
- 12.0 Rapport du comité de vérification
 - 12.1 Suivi de la réunion du 8 avril 2015
 - 12.2 Scénarios budgétaires 2015-2016
 - 12.2.1 Répartition de la subvention gouvernementale 2015-2016
 - 12.2.2 Budget et attributions des programmes de bourses de formation pour l'exercice 2015-2016
 - 12.2.3 Budget et attributions des programmes de subventions pour l'exercice 2015-2016
 - 12.2.4 Budget et attributions des programmes de chercheurs boursiers pour l'exercice 2015-2016
 - 12.2.5 Budget de fonctionnement et taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds pour l'exercice 2015-2016
 - 12.2.6 État des résultats et de l'excédent cumulé et État de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2015-2016
 - 12.3 Gestion des risques
- 13.0 Rapport du comité d'éthique et d'intégrité scientifique
 - 13.1 Suivi de la réunion du 12 mars 2015
 - 13.2 Ajustements aux Règles internes pour l'application de la Politique sur la conduite responsable en recherche aux activités du FRQS
- 14.0 Suivi des activités du Service des communications et de la mobilisation des connaissances
- 15.0 Rapport du directeur de l'administration
 - 15.1 Plan d'effectifs 2015-2016 (Huis clos)
- 16.0 Affaires diverses
- 17.0 Dépôt de document(s)
- 18.0 Prochaine séance : 5 juin 2015 à Québec
- 19.0 Levée de la séance

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 4 DÉCEMBRE 2014

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière du 4 décembre et à procéder à son adoption. Le procès-verbal est conforme aux discussions.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la vingt-troisième séance du conseil d'administration qui a eu lieu le 4 décembre 2014.

art. 35

4.0 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 4 DÉCEMBRE 2014

M. Quirion invite Mme France Busque, directrice du service de la planification et de la performance, à faire le suivi de la séance du mois d'octobre. Elle mentionne que plusieurs dossiers reviennent à l'ordre du jour de la présente séance. Elle informe les membres du C. A. que les notes d'informations préparées par les Fonds de recherche (FRQ) sur la recherche nordique et sur la recherche maritime ont été déposées et peuvent être consultées sur le portail des C. A. Les suivis portant sur les discussions stratégiques, les programmes et les budgets sont abordés en séance.

5.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 24 MARS 2015

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance spéciale du 24 mars et à procéder à son adoption. Le procès-verbal est conforme aux discussions.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la vingt-quatrième séance du conseil d'administration qui a eu lieu le 24 mars 2015.

art. 35 LAI

6.0 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 24 MARS 2015

M. Quirion invite Mme France Busque, directrice du service de la planification et de la performance, à faire le suivi de la séance spéciale du mois de mars. Elle mentionne que les dossiers reviennent à l'ordre du jour de la présente séance. Aucun suivi n'est requis.

7.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Rencontre le ministre et l'équipe du Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR). M. Quirion informe les membres qu'il a rencontré officiellement le ministre du MEESR, M. François Blais et la sous-ministre, Mme Marie-Claude Champoux, le 13 avril dernier.

art. 35 et 37 LAI

[REDACTÉ] Il a aussi eu l'occasion de discuter avec le conseiller politique de M. Blais, M. Steve Jacob, ancien professeur titulaire de l'Université Laval. M. Blais connaît bien les Fonds de recherche, ce qui est très positif.

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Sensibilisation des élus : rencontres et activité à l'Assemblée nationale. M. Quirion mentionne aussi ses rencontres avec les élus et chefs de partis politiques au cours des derniers mois. Il invite les membres du C. A. à assister au petit-déjeuner avec les élus qui aura lieu le 30 avril à l'Assemblée nationale. La participation de 35 élus est anticipée pour cette première rencontre, une vingtaine de personnes ont confirmé leur présence. L'objectif de cette rencontre est de mieux faire connaître les FRQ, leur mandat, l'importance des retombées de la recherche pour la société et sur le plan économique. On demande que les documents préparés à l'intention des élus soient aussi transmis aux membres du C. A. qui participeront à cette rencontre afin qu'ils puissent préparer certains messages-clés. On confirme que la présentation sera acheminée aux élus et aux membres du C. A. Trois chercheurs reconnus comme experts respectivement dans les domaines des changements climatiques, du cancer et de l'entrepreneuriat ont été invités à faire une présentation lors de ce déjeuner. M. Quirion signale le travail important de M. Sévigny et de Mme Ramla Jabr dans la préparation de cette activité.

Mission en France, échanges avec le premier ministre et les représentants gouvernementaux. M. Quirion a participé au début mars à la mission du premier ministre Philippe Couillard en France. Le premier ministre a souvent parlé de recherche durant cette mission. M. Quirion a dirigé la composante académique de cette visite au cours de laquelle des représentants du CRNS, de l'Inserm et de l'UNESCO ont été rencontrés. M. Quirion a pu discuter lors de cette mission avec le premier ministre et son équipe notamment de la création d'un institut franco-québécois dans le cadre de la stratégie maritime. [REDACTED]

art. 20, 30.1, 35 et 37 LAI

[REDACTED] Finalement, M. Quirion rappelle la tenue du Sommet de Québec des premiers ministres sur les changements climatiques qui a eu lieu le 14 avril à Québec.

Future Earth. M. Quirion rappelle que M. Paul Shrivastava de l'Université Concordia a été nommé directeur exécutif du secrétariat mondial de *Future Earth*. Le premier ministre Couillard était présent lors de l'annonce.

Budget, études des crédits et Politique nationale de Recherche et d'Innovation (PNRI). L'étude des crédits pour les Fonds de recherche aura lieu le 30 avril. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

M. Quirion informe les membres du C. A., en réponse à une question sur le maintien de la PNRI, qu'une proposition de mise à jour de la PNRI est considérée. Certains éléments de la PNRI ont été actualisés dans le dernier budget. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

Création d'un groupe de travail sur le biopharmaceutique. Le budget annonce la création d'un groupe de travail sur le biopharmaceutique auquel participent des représentants du MEIE, des Finances et du MSSS. Les FRQ ne sont pas mentionnés comme partie prenante à cette nouvelle initiative. Il n'est pas fait mention non plus des questions plus larges qui touchent le secteur des sciences de la vie.

art. 35 LAI

Impact des politiques fédérales sur l'immigration pour les étudiants. M. Quirion aborde brièvement les difficultés liées à l'obtention de visas pour les étudiants étrangers [REDACTED]

art. 23-24, 35 et 37 LAI

Suivi du comité intersectoriel étudiant. Mme Marie-Pierre Cossette présente le rapport du comité étudiant qui sera déposé sur le portail du C. A., notamment la consultation sur la recherche étudiante au Québec, le recrutement des membres du comité, l'établissement d'un portrait intersectoriel de la relève en recherche et une éventuelle action concertée sur le sujet, [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

M. Quirion souligne la publication récente par la revue *Business insider* sur le thème de la multidisciplinarité et il suggère que l'article soit envoyé aux membres du C. A.

art. 35 LAI

Dialogue science et société. Le message du Scientifique en chef au sujet de l'importance du lien entre la science et la société publié sur le web des FRQ a suscité beaucoup de commentaires et un article a été publié à ce sujet dans les journaux. M. Quirion souhaite accroître les efforts déjà réalisés au Québec pour vulgariser les connaissances issues de la recherche, avec une plus grande implication des chercheurs et une révision de la formation des journalistes scientifiques. Ceux-ci ont en effet de moins en moins de temps et d'espace alloués dans les médias.

art. 35 et 37 LAI

art. 35 LAI

Prix prestigieux remis à M. Renaldo Battista. M. Quirion félicite, en son nom et au nom des membres du C. A., M. Battista qui s'est vu décerner le Prix d'excellence Dre Jill M. Sanders en évaluation des technologies de la santé pour l'année 2015. Ce prix lui a été remis par l'Agence canadienne des médicaments et des technologies de la santé, à l'occasion de son symposium annuel pour marquer le rôle de pionnier du docteur Battista dans l'évaluation et l'utilisation des technologies de la santé au Canada et à l'international.

8.0 RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

8.1 Suivi de la réunion du 31 mars 2015

Le président du conseil d'administration fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 31 mars dernier et qui portait sur le plan de travail du comité, l'ordre du jour de la présente séance du C. A., le plan d'action et le plan d'effectif 2015-2016, ainsi que l'activité spéciale des trois conseils.

8.2 Activité spéciale des conseils d'administration

M. Quirion indique que cette activité est reportée au mois de septembre. Le nouveau ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. François Blais, sera invité à rencontrer les membres des trois conseils d'administration lors de cette activité. Il propose que cette journée porte sur une ou deux thématiques, autres que la gouvernance, et invite les membres du C. A. à transmettre leurs suggestions pour cette journée à Mme France Busque. Parmi les thématiques suggérées, il y a déjà le dialogue science et société, la relève.

On suggère aussi l'entrepreneuriat chez les jeunes chercheurs. On souligne à cet égard l'existence d'outils et d'activité de mentorat et de fonds disponible peu connus de la relève. Mme Cossette mentionne qu'une demi-journée sera consacrée à cette thématique lors de la journée de la relève de l'Acfas le 24 septembre prochain.

Cette thématique s'inscrit aussi dans la foulée du forum « Entrepreneuriat et créativité » organisé par les Fonds de recherche tenu dernièrement à Sherbrooke. Mme Denise Pérusse, conseillère stratégique aux initiatives intersectorielle, précise que la synthèse de ce forum sera disponible d'ici deux semaines.

8.3 Plan d'action annuel 2015-2016

Mme France Busque présente le Plan d'action 2015-2016 qui concrétise la deuxième année du Plan stratégique 2014-2017 adopté par le C. A. en décembre 2013. Il s'appuie sur les orientations, les axes, les objectifs et les cibles de ce plan triennal. Les prévisions budgétaires s'y rapportant seront intégrées au plan d'action à la suite de leur adoption à la présente séance. Mme Busque remercie Mme Josée Aubin, analyste à la gestion et à la planification stratégiques, ainsi que la direction scientifique et les services partagés pour leur contribution à la réalisation de ce plan d'action et l'invite à en présenter les principaux éléments.

Mme Aubin indique que le plan d'action 2015-2016 constitue la feuille de route du Fonds pour l'année à venir. Les faits saillants de l'année 2014-2015 sont présentés au début du document pour mettre les moyens d'action en contexte et les cibles stratégiques triennales sont rappelées sous chaque objectif. Elle précise que le plan s'inscrit essentiellement dans la continuité du plan précédent et souligne les changements pour chaque objectif stratégique.

On demande qu'une modification soit apportée au texte (objectif 12): remplacer le terme « biopharmaceutique » par « industrie des sciences de la vie ».

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution 2015-CA25-8.3-R85 relative à l'adoption du Plan d'action annuel 2015-2016 du Fonds de recherche du Québec – Santé.

art. 35 LAI

9.0 RAPPORT DU DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

M. Renaldo Battista présente ses principales activités depuis le 4 décembre 2014, revenant notamment sur les éléments de son rapport (DOC.2015-CA25-9.0-A).

Réflexion stratégique du FRQS. M. Battista rappelle le contexte dans lequel s'est inscrite cette journée de réflexion tenue le 30 janvier et à laquelle ont été conviées les directions des services partagés des Fonds de Recherche, des responsables de programmes du Fonds Santé et le scientifique en chef. Après une brève présentation du document synthèse qui fait le point sur les enjeux et les priorités d'action identifiées lors de la journée (DOC.2015-CA25-9.0-C), M. Battista invite les membres du C. A. à faire part de leurs commentaires. Il indique que les fruits de cette démarche seront partagés avec ses homologues des autres Fonds, ainsi qu'avec la communauté de recherche.



art.35 LAI

Projet de loi 10 et son impact sur les centres de recherche. M. Battista rappelle les démarches entreprises auprès, entre autres, des instances gouvernementales et des directeurs de centres de recherche pour s'assurer de la prise en compte de la recherche dans les structures de gouvernance des nouveaux CIUSSS. Les universités sont également très présentes dans ces discussions.

art. 35 et 37 LAI



M. Quirion invite les membres du C.A. à transmettre leurs commentaires ou suggestions sur les sujets abordés à ce point après la séance.

10.0 RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

10.1 Suivi de la réunion du 25 mars 2015

M. Battista fait un suivi de la réunion du comité des programmes du 25 mars dernier qui portait principalement sur les points 4 à 7 de l'ordre du jour de cette réunion.

10.2 Nomination de nouveaux directeurs de réseaux

10.2.1 *Réseau sida et maladies infectieuses (SIDA/MI)*

M. Battista invite Mme Anne-Cécile Desfaits, directrice des programmes et des partenariats à présenter les nominations des nouveaux directeurs de réseaux du FRQS. Mme Desfaits rappelle que ces nominations doivent être entérinées par le C. A.

Le réseau SIDA/MI est dirigé par M. Mark Wainberg de l'Université McGill et codirigé par M. Michel Roger et Mme Cecile Tremblay du CHUM.

art. 35

Il est plutôt recommandé de garder la structure actuelle, soit un directeur et deux directeurs adjoints.

Les membres du C. A. sont satisfaits des explications et ils expriment leur accord avec cette recommandation.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la **résolution 2015-CA25-10.2.1-R86** relative à l'adoption de la nomination de M. Mark Wainberg comme directeur du Réseau sida et maladies infectieuses.

art. 35 LAI

10.2.2 *Réseau en santé respiratoire (RSR)*

La charte du RSR prévoit que le directeur du réseau soit nommé pour quatre ans. Le mandat de M. Yves Tremblay arrivant à échéance, les membres du réseau, par le biais du comité de direction, proposent que Mme Élise Bissonnette soit nommée directrice du réseau. Mme Desfaits résume le parcours de Mme Bissonnette.

Les membres du C. A. sont favorables à cette nomination.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL'EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution 2015-CA25-10.2.2-R87 relative à l'adoption de la nomination de Mme Hélène Bissonnette comme directrice du Réseau en santé respiratoire,

art. 35 LAI

10.3 Centres de recherche évalués en 2014-2015

Mme Anne-Cécile Desfaits fait le bilan des évaluations des cinq centres de recherche qui étaient en renouvellement, soit :

- Le Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CHUS)
- Le Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal (CRICM)
- Le Centre de recherche de l'Hôpital Douglas
- Le Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire (CHU) Sainte-Justine
- L'Institut Lady Davis de recherches médicales de l'Hôpital général juif

Les évaluations de ces centres sont favorables.

art. 35, 53-54 LAI

Les membres du C. A. sont satisfaits des précisions apportées par Mme Desfaits et M. Battista. Ils sont unanimement favorables à la résolution sur l'approbation du renouvellement du financement du Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal, pour une période de quatre ans, avec une

art. 35 LAI
art. 53-54 LAI

(voir la résolution 2015-CA25-12.2.3-R90-B).

11.0 DISCUSSIONS STRATÉGIQUES SUR LES PARTENARIATS

M. Quirion rappelle aux membres du C. A. que les deux présentations portent sur des démarches de partenariats ayant réussi et un modèle de partenariat novateur, l'un au Québec, l'autre à l'échelle internationale. Il estime que ces présentations pourront susciter des réflexions et des pistes d'action pour les Fonds dans leurs initiatives de développement de partenariats.

11.1 Présentation du modèle de l'Alliance santé Québec par M. Jean-Pierre Després, directeur de la science et de l'innovation

art. 23 et 24 LAI

art. 35

11.2 Présentation de l'initiative Future Earth par Stéphanie Allard, vice-présidente Organisations internationales, Montréal International

art. 23 et 24 LAI

art. 35 et 37 LAI

12.0 Rapport du comité de vérification

12.1 Suivi de la réunion du 8 avril 2015

Le président du comité de vérification, M. Simon Racine, fait un suivi de la réunion qui a eu lieu le 8 avril dernier. Cette réunion portait principalement sur la présentation du plan d'audit des états financiers par le vérificateur général du Québec, le scénario budgétaire pour 2015-2016 et les ajustements au tableau de bord de gestion des risques (DOC.2015-CA25-12.1). Il invite Mme Karine Assal, directrice des services administratifs du bureau de Montréal, à présenter le scénario budgétaire.

se retire à ce point et il rejoint la séance au point 12.2.4. art. 35, 53-54 LAI

12.2 Scénarios budgétaires 2015-2016

Mme Assal présente les scénarios budgétaires décrits au document DOC.2015-CA25-12.2. Elle détaille la répartition de la subvention gouvernementale du MEESR. Le revenu prévu du ministère de 2015-2016 est de 77 602 900 \$, comme indiqué au livre des crédits du Budget du gouvernement présenté le 26 mars dernier.

En ce qui concerne la répartition des enveloppes pour les octrois 2015-2016, Mme Assal mentionne que le budget octroyé est de 96 493 595 \$, ce qui tient compte des annulations. Ce montant inclut les budgets protégés et partenariats. Les dépenses totales prévues sont de 91 143 595 \$. Elle explique les différentes enveloppes et fait part d'un excédent de 98 835 \$ pour 2015-2016.

Elle présente ensuite les revenus et des dépenses selon les axes et les sous-enveloppes. Un document d'accompagnement fournit des informations supplémentaires relatives aux programmes (DOC.2015-CA25-12.2-Annexe). M. Battista souligne notamment l'effet de levier important généré par les programmes en partenariat (p. 5 de l'annexe).

Les membres font part de leur satisfaction relativement au scénario proposé et aux explications fournies par Mme Assal. Les résolutions suivantes seront adoptées pour les budgets et les attributions qui s'y rattachent pour l'exercice financier 2015-2016.

12.2.1 Répartition de la subvention gouvernementale 2015-2016

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution 2015-CA25-12.2.1-R88 relative à l'adoption de la répartition de la subvention gouvernementale 2015-2016.

art. 35 LAI

12.2.2 Budget et attributions des programmes de bourses de formation pour l'exercice 2015-2016

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution 2015-CA25-12.2.2-R89 relative à l'adoption du budget des programmes de bourses et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2015-2016.

art. 35 LAI

12.2.3 Budget et attributions des programmes de subventions pour l'exercice 2015-2016

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution 2015-CA25-12.2.3-R90-A relative à l'adoption du budget et attributions des programmes de subventions pour l'exercice 2015-2016, excluant le Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal (CRICM).

art. 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution 2015-CA25-12.2.3-R90-B relative à l'approbation du financement du Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal (CRICM), pour l'exercice 2015-2016

art. 35 LAI

12.2.4 Budget et attributions des programmes de chercheurs-boursiers pour l'exercice 2015-2016

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution 2015-CA25-12.2.4-R91 relative à l'adoption du budget et attributions des programmes de chercheurs boursiers pour l'exercice 2015-2016.

art. 35 LAI

12.2.5 Budget de fonctionnement et taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds pour l'exercice 2015-2016

Mme Assal fait un rappel sur la méthode de répartition des clés pour les services partagés qui a fait l'objet de discussions et qui a été approuvée en 2014-2015. Quatre clés de répartition sont utilisées, soit les mêmes qu'en 2014-2015, à l'exception que les pourcentages de répartition sont ajustés pour tenir compte de la variation des effectifs en 2015-2016.

Mme Assal présente ensuite le budget de fonctionnement pour 2015-2016. Les dépenses prévues sont de 5 208 391 \$ pour un excédent de 1 727 \$. En ce qui concerne les mesures de réduction des dépenses, elle mentionne que le Fonds devrait atteindre les cibles demandées.

Les membres du C. A. sont satisfaits des explications données par Mme Assal. O [REDACTED]

art. 35 LAI

M. Quirion remercie Mme Assal et l'équipe du Fonds pour le travail considérable fait lors de la préparation des budgets 2015-2016.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution 2015-CA25-12.2.5-R92 relative à l'adoption du budget de fonctionnement, les paramètres et les taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2015-2016.

art. 35 LAI

12.2.6 État des résultats et de l'excédent cumulé et État de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2015-2016

Mme Assal explique que de nouvelles normes comptables requièrent que, à la suite de la présentation du budget, le C. A. doit approuver ceux-ci sous forme de deux états. Mme Assal présente l'état des résultats et excédent cumulé en lien avec le sommaire du budget de fonctionnement et des bourses et subventions. Elle expose ensuite l'état de la variation des actifs financiers nets, en décrivant l'excédent prévu, les variations des immobilisations et les frais payés d'avance.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution 2015-CA25-12.2.6-R93 relative à l'État des résultats et de l'excédent cumulé et État de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2015-2016.

art. 35 LAI

12.3 Gestion des risques

Mme Garin rappelle que la politique de gestion intégrée des risques prévoit une mise à jour annuelle des risques. Les fiches de risque ont ainsi été révisées par l'ensemble des directeurs du Fonds. [REDACTED] art. 22, 35 et 37 LAI

Mme Garin présente ensuite le registre des actions 2015-2016 et souligne les actions qui ont été identifiées comme priorité 1 pour l'année à venir (12 actions). Des cibles annuelles ont été précisées pour ces actions et un suivi, au 31 octobre et au 31 mars, sera réalisé au comité de vérification ainsi qu'au C. A. Les moyens d'action s'y rattachant ont été intégrés au plan d'action 2015-2016. Mme Garin fait part des principaux changements : [REDACTED] art. 22, 35 et 37 LAI

Les membres du C. A. soulignent la qualité de la présentation de Mme Garin. M. Quirion la félicite, ainsi que toute l'équipe qui a été impliquée pour tout ce travail très apprécié qui s'inscrit dans les bonnes pratiques organisationnelles.

13.0 RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE ET D'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

13.1 Suivi de la réunion du 12 mars 2015

M. Louis Beaulieu, président du comité d'éthique et d'intégrité scientifique (CEI) fait un suivi de la réunion tenue en mars dernier. M. Beaulieu fait part que le comité est complet et qu'il est d'une grande richesse quant aux expertises complémentaires qui s'y retrouvent. En plus de Mme Mylène Deschênes, directrice du service des affaires éthique et juridique, le comité est composé de : Mmes Béatrice Godard, Jocelyne Gosselin, Barbara Papadopoulou (membres du C.A. du Fonds), M. Denis Cournoyer, Mmes Geneviève Cardinal, Nathalie Desrosiers, Isabelle Mondou, Anne-Marie Mes-Masson et Mme Claudine Fecteau du ministère de la Santé et des Services sociaux (membres externes).

M. Beaulieu fait le point sur le lancement de Politique sur la conduite responsable en recherche : 140 établissements ont été rencontrés et d'autres présentations sont à venir. La communauté a soulevé le besoin d'avoir des outils de formation. Cet aspect s'avère important sur le plan de la prévention. Lorsque le budget le permettra, un plan d'action relatif à la formation pourrait être élaboré, en concertation avec des partenaires, tel le MSSS. Les outils de formation incluent la diffusion de capsule sur le nouveau site Web, dont la section éthique a été revue en profondeur.

M. Beaulieu informe les membres du C. A. que les trois conseils fédéraux ont lancé une seconde version de leur politique qui a fait l'objet de commentaires. Des divergences subsistent avec la politique des Fonds de recherche. Une ouverture grandissante sur l'utilisation de résultats de recherche sans consentement semble se faire. [REDACTED] art. 35 et 37 LAI

M. Beaulieu mentionne qu'un bilan du plan de travail qui se termine pourra être présenté en juin prochain. Le nouveau plan de travail devrait quant à lui être présenté à l'automne. Au chapitre des éléments qui retiennent l'attention CEI, il note : le libreaccès sera prioritaire dans les prochaines étapes; l'harmonisation du formulaire de consentement éthique qui fait l'objet de discussion entre les comités de chaque Fonds; la tenue d'une rencontre commune avec le Comité sur la conduite responsable quand il sera opérationnel.

M. Quirion souligne le travail important du comité et fait ressortir l'unicité des comités d'éthique et d'intégrité des trois Fonds de recherche. [REDACTED] art. 35 et 37 LAI

13.2 Ajustements aux Règles internes pour l'application de la Politique sur la conduite responsable en recherche aux activités du FROQ

Mme Deschênes fait un retour sur l'adoption des Règles internes de décembre 2014 et rappelle brièvement le contexte entourant leur adoption. Tout comme les établissements de recherche, les Fonds doivent adopter des règles internes qui s'appliquent aux employés et aux conseillers scientifiques. Un amendement à la résolution s'avère nécessaire pour :

- spécifier les responsabilités quant à la signature des lettres en cas de manquement ou d'allégation de manquement pour qu'elles soient conformes au modèle de gouvernance des Fonds;
- ajouter un élément à la gestion d'une allégation lorsqu'elle est reconnue *de facto* par la personne qui a commise la faute;
- simplifier le vocabulaire, notamment sur la définition du conflit d'intérêts.

Des dates ont été fixées pour la formation du personnel et les attentes seront clarifiées pour éviter les inquiétudes que l'application de ces règles pourrait susciter.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution 2015-CA25-13.2-R94 relative à l'approbation des Règles internes pour l'application de la Politique sur la conduite responsable en recherche aux activités du Fonds de recherche du Québec – Santé. [REDACTED] art. 35 LAI

14.0 SUIVI DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DE LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES

M. Benoît Sévigny présente les principales activités de son Service. Il mentionne notamment que le 20 avril seront lancés les nouveaux sites Web des trois Fonds de recherche et que la refonte du site FRQ est amorcée. Il précise que six capsules vidéo et trois capsules écrites sur les résultats de recherche en santé ont été diffusées à ce jour et relayées par Twitter. Il fait aussi état des partenariats avec les organismes de diffusion. Sa présentation sera ajoutée au portail du C. A. Cette présentation est appréciée des membres du C. A. M. Quirion remercie Benoît et l'équipe des communications pour le travail accompli.

M. Quirion et les membres du C. A. adressent des félicitations à M. Sévigny et à son équipe. M. Sévigny souligne à cet égard la contribution de Mme Michelle Dubuc, chef des communications.

15.0 RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION

Le directeur de l'administration, M. Pierre Prémont précise que son rapport (DOC.2015-CA25-15.0) porte principalement sur les activités du Service de la planification et de la performance (SPP) et du Service des technologies de l'information (STI), et invite les directeurs de ces services à en faire la présentation.

Mme France Busque fait un bref suivi de la mise en œuvre de la stratégie de mesure d'impact de la recherche. Elle rappelle la composition du comité de suivi et remercie Mme Diane Berthelette de son importante contribution aux travaux du comité qui s'est réuni à deux reprises à ce jour. Les travaux réalisés sont l'élaboration d'un échéancier, la clarification des contributions attendues et la sélection des programmes pilotes qui permettront d'appliquer le modèle de façon rétrospective. La prochaine étape est de définir les questions d'évaluation (générale et spécifiques) ainsi que le choix des indicateurs permettant de cerner les retombées des programmes sélectionnés. La prochaine rencontre du comité est prévue le 7 mai 2015.

M. Marc Duguay présente l'état d'avancement du projet eAward. Il mentionne qu'un estimé des efforts de développement requis a été produit à la suite de la phase d'analyse des besoins réalisée conjointement par la firme eVision et les groupes de travail du FRQ. L'équipe du STI a validé ces estimés avant d'informer le comité de pilotage du projet pour finaliser les décisions sur certaines options. Il précise que le budget et les échéanciers prévus sont respectés.

15.1 Plan d'effectifs 2015-2016 (Huis clos)

Mme Nadia Gauthier, directrice du Service des ressources humaines, se joint à la séance pour une discussion à huis clos.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution 2015-CA25-15.1-R95 relative à l'approbation du Plan d'effectifs 2015-2016 du Fonds de recherche du Québec – Santé.

art. 35 LAI

16.0 AFFAIRES DIVERSES

Une motion est proposée pour souligner la contribution importante de Mmes Christine Ayotte, Johane Guay, Trang Huang, Ann Langley et de M. Philippe Walker qui ont terminé leur mandat comme membre du C. A. Cette proposition est adoptée à l'unanimité

17.0 DÉPÔT DE DOCUMENT(S) : Aucun

18.0 PROCHAINE SÉANCE : 5 juin 2015 à Québec

19.0 LEVÉE DE LA SÉANCE : La séance est levée à 15 h30.

[REDACTÉ]
Reni Quirion, président
16 avril 2015

[REDACTÉ]
Pierre Prémont, secrétaire du conseil

art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

25^e séance régulière tenue le 16 avril 2015

RÉSOLUTION 2015-CA25-8.3-R85

relative à l'approbation du Plan d'action 2015-2016 du Fonds de recherche du Québec – Santé

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie précise que le Fonds doit, au début de chaque année financière et à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds prévoit que le conseil d'administration exerce tous les pouvoirs dont le Fonds est investi par la Loi;

ATTENDU QUE le Plan d'action 2015-2016 concrétise la deuxième année du Plan stratégique 2014-2017 adopté par le conseil d'administration à la séance du 18 décembre 2013 (résolution 2013-CA17-9.0-R51);

ATTENDU les scénarios budgétaires 2015-2016 présentés à la présente séance;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver le Plan d'action 2015-2016 du Fonds de recherche du Québec – Santé, joint à la présente résolution (ANNEXE 2015-CA25-8.3-R85), sous réserve de l'approbation des scénarios budgétaires 2015-2016 à la présente séance, du dépôt final des crédits alloués au Fonds pour l'exercice 2015-2016 et de leur approbation par l'Assemblée nationale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

25^e séance régulière tenue le 16 avril 2015

RÉSOLUTION 2015-CA25-10.2.1-R86

relative à la nomination du directeur du Réseau sida et maladies infectieuses

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination du directeur du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du Réseau sida et maladies infectieuses et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer (à confirmer) directeur du Réseau sida et maladies infectieuses;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de (à confirmer) directeur du Réseau sida et maladies infectieuses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

art. 53 et 54 LAI

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

25^e séance régulière tenue le 16 avril 2015

RÉSOLUTION 2015-CA25-10.2.2-R87

relative à la nomination de la directrice du Réseau en santé respiratoire (RSR)

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination du directeur du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du Réseau en santé respiratoire et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer Mme Élise Bissonnette directrice du RSR;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de Mme Élise Bissonnette à titre de directrice du Réseau en santé respiratoire (RSR).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

 art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

25^e séance régulière tenue le 16 avril 2015

RÉSOLUTION 2015-CA25-12.2.1-R88

relative à l'adoption de la répartition de la subvention gouvernementale 2015-2016

ATTENDU QUE l'article 43 de Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE, à la suite d'une décision du Conseil du trésor, il revient au conseil d'administration du Fonds de répartir la subvention gouvernementale entre le budget de fonctionnement, le budget de transfert des bourses et le budget de transfert des subventions;

ATTENDU le projet de répartition de la subvention gouvernementale 2015-2016 présenté aux membres du conseil d'administration (DOC. 2015-CA25-12.2.1);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, la répartition de la subvention gouvernementale 2015-2016 qui suit :

Budget de fonctionnement :			4 679 765 \$
	Bourses	Subventions	
Budget de transfert :	25 733 850 \$	47 189 285 \$	72 923 135 \$
Total :			77 602 900 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

25^e séance régulière tenue le 16 avril 2015

RÉSOLUTION 2015-CA25-12.2.2-R89

relative à l'adoption du budget des programmes de bourses et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2015-2016

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE, à la suite d'une décision du Conseil du trésor, il revient au conseil d'administration du Fonds de répartir l'enveloppe gouvernementale entre le budget de fonctionnement, le budget de transfert des bourses et le budget de transfert des subventions;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2015-2016 présentés au conseil d'administration (DOC.2015-CA25-12.2);

ATTENDU la répartition de la subvention gouvernementale 2015-2016 adoptée par le conseil d'administration (résolution 2015-CA25-12.2.1-R88);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, le budget des programmes de bourses et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2015-2016, conformément au document 2015-CA25-12.2.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

25^e séance régulière tenue le 16 avril 2015

RÉSOLUTION 2015-CA25-12.2.3-R90-A

relative à l'adoption du budget et attributions des programmes de subventions pour l'exercice 2015-2016, excluant le Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal (CRICM)

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE, à la suite d'une décision du Conseil du trésor, il revient au conseil d'administration du Fonds de répartir l'enveloppe gouvernementale entre le budget de fonctionnement, le budget de transfert des bourses et le budget de transfert des subventions;

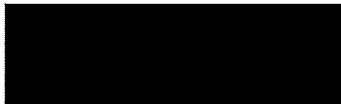
ATTENDU les scénarios budgétaires 2015-2016 présentés au conseil d'administration (DOC.2015-CA25-12.2);

ATTENDU la répartition de la subvention gouvernementale 2015-2016 adoptée par le conseil d'administration (résolution 2015-CA25-12.2.1-R88);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, le budget des programmes de subventions et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2015-2016, conformément au document 2015-CA25-12.2.3, excluant le Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal (CRICM).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

25^e séance régulière tenue le 16 avril 2015

RÉSOLUTION 2015-CA25-12.2.3-R90-B

relative à l'approbation du financement du Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal (CRICM), pour l'exercice 2015-2016

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Centre de recherche du FRQS prévoit que le renouvellement de leur financement est conditionnel aux résultats d'une évaluation annuelle positive du Centre;

ATTENDU les recommandations du comité évaluateur et de la direction scientifique à la suite de l'évaluation du CRICM;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver le renouvellement du financement du Centre de recherche de l'Institut de cardiologie de Montréal (CRICM), pour une période de quatre ans,

art. 35 LAI
art. 53-54 LAI

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

25^e séance régulière tenue le 16 avril 2015

RÉSOLUTION 2015-CA25-12.2.4-R91

relative à l'adoption du budget et attributions des programmes de chercheurs boursiers pour l'exercice 2015-2016

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE, à la suite d'une décision du Conseil du trésor, il revient au conseil d'administration du Fonds de répartir l'enveloppe gouvernementale entre le budget de fonctionnement, le budget de transfert des bourses et le budget de transfert des subventions;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2015-2016 présentés au conseil d'administration (DOC.2015-CA25-12.2);

ATTENDU la répartition de la subvention gouvernementale 2015-2016 adoptée par le conseil d'administration (résolution 2015-CA25-12.2.1-R88);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, le budget des programmes de chercheurs boursiers et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2015-2016, conformément au document 2015-CA25-12.2.4.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

art. 53 et 54 LAI


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

25^e séance régulière tenue le 16 avril 2015

RÉSOLUTION 2015-CA25-12.2.5-R92

relative à l'adoption du budget de fonctionnement, les paramètres et les taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2015-2016

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE, à la suite d'une décision du Conseil du trésor, il revient au conseil d'administration du Fonds de répartir l'enveloppe gouvernementale entre le budget de fonctionnement, le budget de transfert des bourses et le budget de transfert des subventions;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2015-2016 présentés au conseil d'administration (DOC.2015-CA25-12.2);

ATTENDU la répartition de la subvention gouvernementale 2015-2016 adoptée par le conseil d'administration (résolution 2015-CA25-12.2.1-R88);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale:

- a) le budget de fonctionnement pour l'exercice 2015-2016, conformément au document 2015-CA25-12.2.5-A;
- b) les paramètres et les taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2015-2016, conformément au document 2015-CA25-12.2.5-B.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

25^e séance régulière tenue le 16 avril 2015

RÉSOLUTION 2015-CA25-12.2.6-R93

relative à l'État des résultats et de l'excédent cumulé et État de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2015-2016

ATTENDU que l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE, à la suite d'une décision du Conseil du trésor, il revient au conseil d'administration du Fonds de répartir l'enveloppe gouvernementale entre le budget de fonctionnement, le budget de transfert des bourses et le budget de transfert des subventions;

ATTENDU les précisions données en séance concernant l'état des résultats et de l'excédent cumulé ainsi que sur l'état de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2015-2016;

ATTENDU l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, l'État des résultats et de l'excédent cumulé ainsi que l'État de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2015-2016, conformément aux documents 2015-CA25-12.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

25^e séance régulière tenue le 16 avril 2015

RÉSOLUTION 2015-CA25-13.2-R94 (amendement à la résolution 2014-CA23-12.2-R81) relative à l'approbation des Règles internes pour l'application de la Politique sur la conduite responsable en recherche aux activités du Fonds de recherche du Québec – Santé Santé

ATTENDU la création, le 7 juin 2012, d'un comité d'éthique et d'intégrité scientifique dont le mandat est notamment de proposer au conseil d'administration les principes qui guident l'orientation et le rôle du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) en matière d'éthique et d'intégrité scientifique (résolution 03-12);

ATTENDU QUE l'élaboration des Règles internes du FRQS en matière de conduite responsable en recherche fait partie des moyens d'action prévus dans le Plan d'action 2014-2015, adopté par le conseil d'administration le 9 avril 2014 (résolution 2014-CA19-8.2-R53), pour une amélioration continue de la gestion des fonds publics dans le respect des principes d'intégrité (objectif 19);

ATTENDU le rôle détenu par le FRQS dans la programmation, l'évaluation et le financement de la recherche, soit des activités en soutien à la recherche qui cadrent dans la définition du terme « Activités de recherche » proposée dans la Politique sur la conduite responsable en recherche des FRQ adoptée le 6 juin 2014 (résolution 2014-CA21-10.2-R71);

ATTENDU les recommandations des comités d'éthique et d'intégrité scientifique et des comités de gouvernance des Fonds de recherche du Québec;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter les nouvelles Règles internes pour l'application de la Politique sur la conduite responsable en recherche aux activités du Fonds de recherche du Québec – Santé, tel que présenté dans le document annexé à la présente résolution (ANNEXE 2015-CA25-13.2-R94).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

25^e séance régulière tenue le 16 avril 2015

RÉSOLUTION 2015-CA25-15.1-R95

relative à l'adoption du Plan d'effectifs 2015-2016 du Fonds de recherche du Québec – Santé (Huis clos)

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 38 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, stipule que les membres du personnel du Fonds sont nommés selon le plan d'effectifs;

ATTENDU QUE le Plan d'effectifs 2015-2016 déposé en séance comporte le nombre et la répartition des effectifs du Fonds de recherche du Québec – Santé ainsi que les organigrammes du Bureau du scientifique en chef et de la Direction scientifique du FRQS;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le Plan d'effectifs 2015-2016 du Fonds de recherche du Québec – Santé, conformément au document déposé en séance (ANNEXE 2015-CA25-15.1-R95).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

art. 53 et 54 LAI


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la vingt-sixième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue à Québec le vendredi 5 juin 2015.	séance RÉGULIÈRE 2015-CA26
---	----------------------------------

MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION, président
Barbara PAPADOPOULOU, vice-présidente
Renaldo BATTISTA
Louis BEAULIEU
Marie-Pierre COSSETTE
Diane CÔTÉ
Anne FORTIN
Louis GENDRON
Martin GODBOUT
Jocelyne GOSSELIN
Gilles HUDON
Vassilios PAPADOPOULOS
Hélène PAYETTE

MEMBRES ABSENTS

Béatrice GODARD
Simon RACINE

PERSONNE INVITÉE

Matthieu Fortin

MEMBRES OBSERVATEURS

Marie-Josée BLAIS, MEIE (ABSENTE)
Luc CASTONGUAY, MSSS

SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Pierre PRÉMONT

PERSONNES CONVOQUÉES

Karine ASSAL
Josée AUBIN
Annie BARON
France BUSQUE
Mylène DESCHÈNES
Anne-Cécile DESFAITS
Michelle DUBUC
Marc DUGUAY
Ramia JABR
NADIA GAUTHIER
Denise PÉRUSSE
Annabel SEYLLER

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la vingt-sixième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé.

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle pour ces discussions. Aucun conflit d'intérêts n'est signalé.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La séance débute à 9 h et il y a quorum. Le président procède à la lecture du projet d'ordre du jour. On convient d'ajouter deux items au point 5 :

- 5.1 Libre accès aux données gouvernementales
- 5.2 Suivi des travaux du comité étudiant intersectoriel des FRQ

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ art. 35 LAI
d'adopter l'ordre du jour modifié qui suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
 - 1.1 Déclaration de conflit d'intérêts
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 5 juin 2015
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 16 avril 2015
- 4.0 Suivi du procès-verbal de la séance du 16 avril 2015
- 5.0 Rapport du président du conseil d'administration
 - 5.1 Libre accès aux données gouvernementales
 - 5.2 Suivi des travaux du comité intersectoriel étudiant des FRQ
- 6.0 Rapport du comité de gouvernance
 - 6.1 Suivi de la réunion du 29 mai 2015
 - 6.2 Rapport annuel de gestion 2014-2015
 - 6.3 Règlement de régie interne
 - 6.4 Déclaration de service aux citoyens
 - 6.5 Nomination des membres du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche
- 7.0 Rapport du comité de vérification
 - 7.1 Suivi de la réunion du 4 juin 2015
 - 7.2 États financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2015
 - 7.3 Suivi du Plan d'action du Vérificateur général du Québec
 - 7.4 Gestion des risques
 - 7.5 Politique de gestion intégrée des documents

- 8.0 Rapport du directeur scientifique
- 9.0 Rapport du comité des programmes
 - 9.1 Suivi de la réunion du 21 mai 2015
 - 9.2 Règles générales communes des Fonds de recherche
 - 9.3 Modifications à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2015 (pour un financement à compter de l'exercice 2016-2017)
 - 9.4 Nomination de la nouvelle directrice du Réseau de thérapie cellulaire et tissulaire (Thécell)
- 10.0 Rapport du directeur de l'administration
 - 10.1 Suivi des activités du Service des ressources humaines (Huis clos)
- 11.0 Discussions stratégiques
 - 11.1 Modernisation des réseaux thématiques
 - 11.2 Budget 2015-2016 et années subséquentes : éléments de contexte et stratégies
- 12.0 Rapport du comité d'éthique et d'intégrité scientifique
 - 12.1 Suivi de la réunion du 14 mai 2015
 - 12.2 Rapport sur l'application de la Politique sur l'éthique et l'intégrité en gestion
- 13.0 Suivi des activités du Service des communications et de la mobilisation des connaissances
- 14.0 Planification des séances du conseil d'administration pour la prochaine année
- 15.0 Affaires diverses
- 16.0 Dépôt de document (s)
 - 16.1 Sommaire Forum sur l'entrepreneuriat
- 17.0 Prochaine séance : 16 octobre 2015 à Montréal
- 18.0 Levée de la séance

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 16 AVRIL 2015

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 16 avril 2015. Ceux-ci considèrent le procès-verbal conforme aux discussions.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la vingt-cinquième séance du conseil d'administration. Art. 35 LAI

4.0 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 AVRIL 2015

Mme France Busque, directrice du service de la planification et de la performance, mentionne que plusieurs dossiers reviennent à l'ordre du jour. Elle précise que le Plan d'action 2015-2016, adopté en avril dernier, a été transmis au ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche avec les prévisions budgétaires s'y rattachant.

[REDACTÉ] Art.35 et 37 LAI

[REDACTÉ] Le scientifique en chef invite les membres du conseil d'administration à faire part de leurs commentaires sur la proposition de programme qui leur sera transmise prochainement par M. Benoît Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances.

On s'informe de l'objectif de la Journée et de la disponibilité de ressources pour les initiatives de mise en valeur de la recherche qui en découleraient. M. Quirion indique que cet aspect fait partie des demandes budgétaires des Fonds de recherche du Québec (FRQ) pour mieux valoriser la recherche, notamment dans le contexte de la mise en œuvre de stratégie de mesure d'impact, et assurer une plus grande visibilité auprès du public et des élus. On suggère aussi d'inviter des représentants du grand public particulièrement visé par la mise en valeur de la recherche.

5.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Plans stratégiques 2014-2017 : Rencontre avec M. Steve Jacob, conseiller au Cabinet du ministre François Blais, qui a indiqué qu'une consultation auprès du Secrétariat du conseil du trésor et du ministère du Conseil exécutif est requise avant l'adoption des plans stratégiques.

Petit-déjeuner scientifique à l'Assemblée nationale : Organisée par les Fonds de recherche le 30 avril dernier, cette activité s'est bien déroulée et a suscité l'intérêt des élus présents. D'autres activités de ce genre sont prévues. [REDACTÉ]

art. 22, 35 3t 37 LAI

[REDACTÉ] M. Quirion remercie le service des communications et de la mobilisation des connaissances pour tout le travail accompli.

Congrès de l'Acfas : Participation à titre de président d'honneur au congrès de l'Acfas qui s'est tenu à Rimouski du 25 au 29 mai dernier. Cet événement a connu un grand achalandage, de même qu'une visibilité médiatique remarquable. [REDACTÉ]

art. 35 et 37 LAI

[REDACTÉ]

[REDACTÉ] Le bar des sciences, visant le dialogue entre citoyens et chercheurs, a aussi été apprécié. Le prochain congrès de l'Acfas se tiendra à Montréal, du 9 au 13 mai 2016, à l'UQAM. M. Quirion invite les membres à soumettre des propositions.

Stratégie maritime : Report de l'annonce de la Stratégie par le gouvernement du Québec en raison du décès de M. Jacques Parizeau.

Future Earth : Poursuite du développement de l'organisation *Future Earth*, qui participera entre autres à la présentation de la conférence de Paris sur les changements climatiques. *Future Earth* suscite beaucoup d'intérêt de la part d'éventuels partenaires au Québec, [REDACTED]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Remaniement ministérielle : Réorganisation du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MEESR) avec l'intégration du volet Enseignement supérieur et recherche à l'Éducation. Nouvelle dynamique à établir entre le cabinet du ministre et les équipes du ministère. Les Fonds travaillent à développer des liens avec ces nouvelles équipes. [REDACTED]

art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

Relations gouvernementales : [REDACTED]

art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

Stratégie numérique du Québec : Cette stratégie, de nature transversale, sera un des prochains grands dossiers du gouvernement. M. Quirion fait valoir que le Québec est bien positionné et possède beaucoup d'expertises dans ce domaine. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

Conférence BIO : Participation à la délégation du Québec dirigée par le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette, à la conférence BIO qui se tiendra à Philadelphie. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

Industrie des sciences de la vie : M. Quirion aborde la mise en place de quatre chantiers sur cette industrie au Québec : Recherche et Innovation (qu'il copréside, et M. Battista en est membre); Industries; Valorisation du secteur pharmaceutique; Communications.

5.1 Libre accès aux données gouvernementales

Mme Mylène Deschênes, directrice du service des affaires éthique et juridique, présente les deux principaux volets du dossier relatif au libre accès aux données gouvernementales :

- *Politique de libre accès des FRQ* : Les trois conseils de recherche du Canada ont lancé cet hiver leur politique de libre accès aux publications scientifiques et aux données de recherche qui est entrée en vigueur le 1^{er} mai dernier. Mme Deschênes souligne les enjeux émergeant des politiques de libre accès sur la scène mondiale qui impliquent notamment de revoir le modèle d'affaires des publications scientifiques. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

- *Révision de la législation québécoise sur l'accès à l'information* : Mme Deschênes mentionne que la protection des renseignements personnels est au cœur de cette révision et souligne l'importance d'être attentif à l'impact de celle-ci sur la recherche. À cet effet, un mémoire pourrait être présenté à la Commission des institutions en septembre. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

En terminant, M. Quirion souligne le travail accompli par Mme Deschênes qui est davantage sollicitée à la suite de la diffusion de la politique sur la conduite responsable en recherche.

5.2 Suivi des travaux du comité intersectoriel étudiant des FRQ

Mme Marie-Pierre Cossette, présidente du Comité intersectoriel étudiant (CIÉ) présente les faits saillants du Rapport annuel 2014-2015 du CIÉ (DOC.2015-CA26-5.2). Ce rapport décrit la composition, les activités et les principales réalisations du CIÉ depuis sa mise sur pied en juin 2014. Mme Cossette souligne la contribution très appréciée du coordonnateur du comité, M. Julien Chapdelaine, chargé de programmes au FRQSC. Au

chapitre des réalisations, elle mentionne : 1) l'établissement de priorités et le choix de trois thèmes : accessibilité, excellence et rayonnement; 2) l'établissement du mode de fonctionnement du comité, avec l'élaboration du plan de communication et de consultation, ainsi que d'un plan de recrutement; 3) le choix de dossiers prioritaires, [REDACTED]

[REDACTED] Pour ces trois dossiers, des rapports seront transmis bientôt au scientifique en chef et incluront notamment un projet de recherche sur la relève sous forme d'Action concertée.

art. 22, 35 et 37 LAI

Finalement, Mme Cossette indique que le comité organise sa première rencontre annuelle dans le cadre des journées de la relève organisée par l'Acfas et les FRQ, le 24 septembre prochain, à l'Université Laval. Mme Cossette invite les membres du C. A. à y participer et sollicite aussi leur aide afin d'assurer une couverture médiatique à cet événement.

Les membres du C. A. félicitent Mme Cossette pour ce rapport et encouragent le CIÉ à poursuivre leurs efforts pour mobiliser le milieu étudiant et promouvoir la culture scientifique. [REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

[REDACTED] M. Quirion remercie Mme Cossette et l'assure de la poursuite de l'appui des FRQ pour l'organisation et la promotion de cette journée.

6.0 RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

6.1 Suivi de la réunion du 29 mai 2015

Le président du conseil d'administration fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 29 mai dernier (DOC.2015-CA26-6.1). Cette réunion portait sur le plan de travail du comité, l'ordre du jour de la présente séance, le Rapport annuel de gestion 2014-2015, le Règlement de règle interne, la Déclaration de service aux citoyens, la nomination des membres du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche, les prévisions budgétaires sur trois ans, les Règles générales communes, l'activité spéciale des trois C. A. et la planification des séances du C. A. pour la prochaine année.

6.2 Rapport annuel de gestion 2014-2015

Mme France Busque, directrice du service de la planification et de la performance, précise que le Rapport annuel de gestion 2014-2015 (DOC.2015-CA26-6.2) présente les principaux résultats atteints en regard des objectifs du Plan d'action 2014-2015, qui couvre la première année de réalisation du Plan stratégique 2014-2017. Mme Busque remercie Mme Josée Aubin, analyste à la planification et à la gestion stratégiques, pour la rédaction de ce rapport ainsi que la direction scientifique du FRQS et les services partagés des FRQ pour leur contribution. Elle souligne l'effort de synthèse réalisé cette année et porte à l'attention des membres du conseil le nouveau tableau sommaire des résultats du Plan stratégique 2014-2017, placé avant les résultats détaillés. Les états financiers seront intégrés à ce rapport à la suite de leur adoption par le C. A. et le document fera l'objet d'une révision linguistique avant sa transmission au ministre Blais d'ici le 31 juillet prochain. Mme Busque invite Mme Aubin à présenter le rapport annuel de gestion.

Mme Aubin fait part de la nouvelle répartition des octrois selon les nouvelles catégories communes aux trois Fonds de recherche. La grande majorité des cibles ont été atteintes. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED] Le portrait des bourses a été ajusté pour tenir compte des bourses acceptées dont le financement a été reporté. Ces ajustements n'ont aucun impact sur les données financières qui restent fidèles aux états financiers.

M. Battista remercie l'équipe pour le travail exhaustif et exprime sa satisfaction sur l'atteinte des objectifs, notamment au regard de l'important effet de levier qui est démontré avec les partenariats. Il ajoute que le financement de plateformes technologiques relève dorénavant du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation (MEIE). [REDACTED]

art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Les membres du C. A. soulignent la qualité du travail et apprécient le tableau sommaire des résultats du Plan stratégique 2014-2017. On demande d'indiquer l'effet de levier des programmes de partenariat dans le sommaire.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution 2015-CA26-6.2-R96 relative à l'adoption du Rapport annuel de gestion 2014-2015 du Fonds de recherche du Québec – Santé, avec les modifications convenues en séance.

Art.35 LAI

6.3 Règlement de régie interne

Mme Busque présente la mise à jour du Règlement de régie interne dont une nouvelle version est distribuée en séance. Elle précise que le Règlement de régie interne a été mis à jour afin de tenir compte, notamment, des modifications aux Règles générales communes, de l'utilisation des moyens de communication électroniques et des pratiques en place, ainsi que pour assurer une cohérence avec le Code civil du Québec dont certaines dispositions ont été modifiées. Parmi les modifications, Mme Busque souligne le changement de nom du comité de vérification qui devient le comité d'audit.

Les membres du conseil accueillent favorablement les modifications proposées au Règlement de régie interne. On suggère à l'article 4.2 de remplacer le terme « nommé » par « désigné » ainsi que de s'assurer de bien indiquer les signatures requises au point 4.7.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la **résolution 2015-CA26-6.3-R97** relative à l'adoption du Règlement de régie interne du Fonds de recherche du Québec – Santé, qui remplace le Règlement adoptée en juin 2012, avec les modifications convenues en séance.

Art. 35 LAI

6.4 Déclaration de service aux citoyens

Mme Mylène Deschênes présente les ajustements proposés à la Déclaration de service aux citoyens, notamment la mise à jour des informations législatives et des précisions sur les nouveaux moyens de communication. Elle précise que le document sera revu dans son ensemble pour adopter une formulation impersonnelle. Les membres du conseil expriment leur satisfaction quant au document déposé.

Art. 35 et 37 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la **résolution 2015-CA26-6.4-R98** relative à l'adoption de la déclaration de service aux citoyens, qui remplace la Déclaration adoptée en novembre 2002, avec les modifications apportées en séance.

Art. 35 LAI

6.5 Nomination des membres du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche

Mme Mylène Deschênes rappelle la nomination, en décembre 2014, de Mme Michèle Stanton-Jean à la présidence du comité conjoint sur la conduite responsable. Elle présente les quatre candidats proposés pour former le comité, soit Mme Caroline Andrews, M. Michel Gervais, Mme Patricia Kosseim et M. Sabin Boily. Mme Deschênes rappelle que ces candidatures ont été examinées par le comité de gouvernance. Elle indique que des discussions sont en cours avec le comité intersectoriel étudiant pour identifier des candidats potentiels pour un représentant étudiant, ce qui complètera le comité conjoint.

[REDACTÉ] Les membres du conseil d'administration font part de leur satisfaction quant aux candidats recrutés.

Art. 35 et 37 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la **résolution 2015-CA26-6.5-R99** relative à l'adoption de la nomination des membres du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche.

Art.35 LAI

7.0 Rapport du comité de vérification

7.1 Suivi de la réunion du 4 juin 2015

M. Martin Godbout fait un suivi de la réunion du 4 juin dernier (DOC.2015-CA26-7.1) en remplacement du président du comité de vérification. Cette réunion a porté principalement sur l'audit des états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2015. Les représentants du Vérificateur général du Québec (VGQ) et de la firme responsable de l'audit, Demers Beaulne S.E.N.C.R.L., étaient présents à la rencontre. Ils ont formulé une opinion sans réserve. De plus, les nouvelles clés de répartition des dépenses des services partagés des FRQ sont accueillies avec satisfaction.

art. 35 et 37 LAI

art. 22, 35 et 37 LAI

7.2 États financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2015

Mme Assal présente les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2015 et qui ont été déposés en séance (DOC.2015-CA26-7.2). Elle commente les différents éléments en décrivant les écarts entre les prévisions budgétaires, les résultats de l'année 2014-2015 et les résultats de l'année 2013-2014, et fait les liens avec les notes complémentaires. Elle souligne les modifications aux notes des états financiers par rapport à l'an dernier, incluant la note 7 sur les clés de répartition des dépenses des services partagés.

[REDACTED] art. 22, 30.1, 35 et 37 LAI
Elle mentionne que les cibles gouvernementales de réduction des dépenses sont respectées.

Les explications apportées sont à la satisfaction des membres du C.A. qui soulignent le travail considérable réalisé par l'équipe du Fonds.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ Art. 35 LAI
d'approuver la résolution 2015-CA26-7.2-R100 relative à l'adoption des états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2015.

7.3 Suivi du Plan d'action du Vérificateur général du Québec

Mme Assal résume le suivi, en date du 30 avril 2015, du plan d'action du VGQ (DOC.2015-CA26-7.3). Le suivi des huit recommandations du VGQ était à la satisfaction des membres du comité de vérification et respecte l'échéancier prévu.

7.4 Gestion des risques

Mme Élisabeth Garin, coordonnatrice de la gestion des risques pour les trois Fonds, présente le dernier suivi de la gestion des risques de 2014-2015. [REDACTED] art. 22, 35 et 37 LAI

7.5 Politique de gestion intégrée des documents

M. Matthieu Fortin, analyste de l'information au service des ressources financières et matérielles, se joint à la séance pour présenter la Politique de gestion intégrée des documents (DOC.2015-CA26-7.5). art. 22, 35 et 37 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À Art. 35 LAI
L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution 2015-CA26-7.5-R101 relative à l'adoption de la Politique de gestion intégrée des documents.

8.0 RAPPORT DU DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

M. Renaldo Battista présente ses principales activités depuis le 16 avril 2015. [REDACTED] art. 20, 22, 35 et 37 LAI

La direction scientifique du FRQS a rencontré les directeurs de centres et instituts de recherche en mai pour discuter des impacts du projet de loi 10. MM. Thibault et Castonguay ont participé à la rencontre. art. 20, 22, 35 et 37 LAI

M. Battista mentionne que certains des présidents-directeurs généraux (PDG) des CIUSSS ont déjà été rencontrés par la direction scientifique du FRQS. D'autres le seront par la suite. [REDACTED] art. 20, 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

On tient à remercier M. Battista pour son travail et ses efforts qui ont mené au rassemblement des intervenants dans ce dossier.

9.0 RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

9.1 Suivi de la réunion du 21 mai 2015

M. Battista fait un suivi de la réunion du comité des programmes du 21 mai dernier qui portait principalement sur les modifications aux Règles générales communes (RGC) et aux règles et modalités des programmes 2016-2017; les prévisions budgétaires sur trois ans; et les réseaux. Ces deux derniers points seront l'objet de la discussion stratégique (point 11).

9.2 Règles générales communes des FRQ

Mme Denise Pérusse, conseillère stratégique aux initiatives intersectorielles, présente la version amendée des Règles générales communes. Elle rappelle que ces règles mettent en lumière les pratiques communes des trois Fonds et s'adressent tant aux chercheurs qu'aux étudiants et aux établissements qui gèrent les fonds. Elle présente les points saillants des ajustements apportés cette année (DOC.2015-CA26-9.2-A).

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

À cet égard, on souligne l'intérêt de tenir régulièrement des rencontres conjointes des trois comités d'éthique.

[REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

art. 9 Charte des droits et libertés de la personne

Les membres du conseil sont favorables aux ajustements proposés.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution 2015-CA26-9.2-R102 relative à l'adoption des règles générales communes des Fonds de recherche du Québec, qui remplace les Règles adoptées à la séance de juin 2014.

Art. 35 LAI

9.3 Modifications à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2015 (pour un financement à compter de l'exercice 2016-2017)

Mme Anne-Cécile Desfaits, directrice des programmes et des partenariats, présente la synthèse des modifications apportées aux règles et modalités des programmes du FRQS (DOC.2015-CA26-9.3-A).

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Mme Desfaits invite les membres à consulter la liste des nouveaux programmes et des programmes inactifs en 2015-2016 présentés dans le document synthèse (p. 11) et à prendre connaissance des fiches des nouveaux programmes (DOC.2015-CA26-9.3-B).

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

art. 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution 2015-CA25-9.3-R103 relative à l'adoption des modifications à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2015 (pour un financement à compter de l'exercice 2016-2017), avec les modifications convenues en séance.

Art. 35 LAI

9.4 Nomination de la nouvelle directrice du Réseau de thérapie cellulaire et tissulaire (Thécell)

Mme Anne-Cécile Desfaits fait part de la lettre de la nomination de Dre Julie Fradette à la direction du Réseau ThéCell, en remplacement de Mme Lucie Germain a terminé son mandat (DOC.2015-CA26-9.4).

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED], APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution 2015-CA26-9.4-R104 relative à l'adoption de la nomination de Dre Julie Fradette à titre de directrice du Réseau de thérapie cellulaire et tissulaire (Thécell).

Art. 35 LAI

10.0 RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION

M. Pierre Prémont, directeur de l'administration, présente son rapport (DOC.2015-CA26-10.0) qui porte principalement sur les activités du service de la planification et de la performance et du service des technologies de l'information. Mme France Busque précise qu'un bilan de la stratégie de mesure de l'impact de la recherche (SMI) sera déposé à la prochaine séance du C. A. et elle remercie M. Simon Racine pour sa participation au comité. M. Marc Duguay, directeur du service des technologies de l'information, indique que le dossier eAwards et la mise à jour des infrastructures pour permettre la relève des centres de données entre Québec et Montréal respectent les échéanciers.

10.1 Suivi des activités du service des ressources humaines (Huis clos)

Mme Nadia Gauthier, directrice du service des ressources humaines, se joint à la séance pour la discussion à huis clos.

11.0 DISCUSSIONS STRATÉGIQUES SUR LES PARTENARIATS

11.1 Modernisation des réseaux thématiques

M. Battista met en contexte cette discussion stratégique sur la modernisation des réseaux thématiques de recherche et présente les faits saillants entourant l'historique du programme et la progression des budgets associés (DOC.2015-CA26-11.1).

[REDACTED] Il souligne aussi le travail important de Mme Desfaits et de Mme Camille Tremblay, chargée de programmes, responsable de ce dossier.

M. Battista invite les membres du C. A. à consulter le modèle logique du programme établi à partir des réflexions du Fonds et de la consultation menée auprès de la communauté de recherche (DOC.2015-CA26-11.1, p. 6).

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

[Redacted]

[Redacted]

Niveau de financement.

[Redacted]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

[Redacted]

Impacts budgétaires des scénarios et nombre de réseaux soutenus.

[Redacted]

art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

[Redacted]

Modalités entourant l'ouverture du concours.

[Redacted]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

[Redacted]

[Redacted]

Mise en place d'un processus d'évaluation rigoureux.

[Redacted]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

[Redacted]

[Redacted]

[Redacted]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Financement d'appariement.

[REDACTED]

art. 20, 22, 30.1, 35 et 37
LAI

Possibilité d'un volet stratégique ou programme des réseaux.

[REDACTED]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Éléments de consensus et prochaines étapes. MM. Quirion et Battista font le point sur les discussions où un consensus a été dégagé sur plusieurs points.

[REDACTED]

art. 20, 22, 30.1, 35 et 37
LAI

11.2 Budget 2015-2016 et années subséquentes : éléments de contexte et stratégies

[REDACTED]

art. 20, 22, 30.1, 35 et 37
LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

M. Quirion remercie l'équipe de Mme Assal pour ce travail. Les discussions amorcées avec ce portrait des engagements financiers, ainsi que celles sur le financement des réseaux, mettent la table pour une discussion stratégique à la séance d'octobre prochain.

[REDACTED] se déclare en conflit d'intérêts et quitte la séance pour ce point.

art. 35, 53-54 LAI

12.0 RAPPORT DU COMITÉ D'ÉTHIQUE ET D'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

12.1 Suivi de la réunion du 14 mai 2015

M. Louis Beaulieu, président du comité d'éthique et d'intégrité scientifique fait un suivi de la réunion tenue en mai dernier. Il indique que la révision des standards en éthique de la recherche a été amorcée et qu'un stagiaire sera engagé à l'automne pour faire avancer ce dossier.

Le comité a aussi poursuivi ses travaux sur le formulaire de consentement harmonisé pour les participants aux projets de recherche. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Finalement, M. Beaulieu mentionne qu'une modification mineure sera apportée au nom du comité d'éthique qui s'appellera désormais comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique.

12.2 Rapport sur l'application de la Politique sur l'éthique et l'intégrité en gestion

La Politique sur l'éthique et l'intégrité du FRQS prévoit qu'à la fin de l'année budgétaire, la vice-présidente du conseil d'administration informe le C. A. si des allégations d'actes répréhensibles concernant le FRQS ont été présentées. Mme Barbara Papadopoulou déclare ne pas avoir été avisée d'irrégularités au cours de la période 2014-2015.

13.0 SUIVI DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DE LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES

M. Benoît Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente les principales activités du service depuis le 16 avril 2015 :

- Le nouveau site Web a été lancé le 20 avril dernier et des capsules scientifiques sont diffusées régulièrement. M. Sévigny fait le point sur les nouveaux outils de communications et le nombre d'adhésions (3 000 abonnés dont 1 700 pour le FRQS Actualités), les outils de gestion des banques d'adresses et de monitoring des communications ainsi que sur le suivi de la fréquentation du site Web. Le site Web FRQ fera l'objet d'une refonte et deviendra le site du Scientifique en chef avec l'objectif d'être un site de référence pour le milieu politique et les médias.
- Cinq émissions intitulées « Quoi de neuf chercheurs? » ont été diffusées dans le cadre de l'entente avec le Canal Savoir. Une deuxième saison est en préparation.
- Une deuxième édition du déjeuner scientifique est en préparation.

M. Sévigny fait état des annonces et des conférences de presse relatives à de nouveaux partenariats et initiatives de recherche du Fonds, notamment avec le Network of networks, la Fondation Boeckh et le MSSS, la Fondation des étoiles, ainsi que le lancement de l'Unité SOUTIEN de la stratégie de recherche axée sur le patient avec les IRSC et le MSSS.

Il mentionne également l'organisation d'un forum science et société pour l'automne et la participation à l'organisation des journées de la relève qui se tiendront les 24 et 25 septembre à l'Université Laval, et au colloque de l'ADARUQ en novembre.

art. 35 et 37 LAI

14.0 PLANIFICATION DES SÉANCES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR LA PROCHAINE ANNÉE

Mme Busque présente aux membres du C. A. les dates des séances du conseil pour la prochaine année :

- Vendredi 16 octobre 2015 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- Mercredi 21 octobre 2015 – à Montréal, activité spéciale des trois C. A.
- Vendredi 11 décembre 2015 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- Mercredi 13 avril 2016 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- Vendredi 10 juin 2016 – à Québec, salle Pierre-Dansereau

Bien que ces dates restent à confirmer, il est demandé aux membres de les inscrire à leur agenda. Mme Busque demande aux membres du C. A. de lui signaler par courriel les conflits d'horaire.

On suggère aussi de planifier la réunion des comités d'audit des trois Fonds la même journée.

15.0 AFFAIRES DIVERSES : AUCUNE.

16.0 DÉPÔT DE DOCUMENT (s)

16.1 Sommaire du Forum sur l'entrepreneuriat

17.0 PROCHAINE SÉANCE : 16 octobre 2015 à Montréal.

18.0 LEVÉE DE LA SÉANCE : La séance est levée à 16 h 30.



Rémi Quirion, président
8 octobre 2015



Pierre Prémont, secrétaire

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

26^e séance régulière tenue le 5 juin 2015

RÉSOLUTION 2015-CA26-6.2-R96

relative à l'approbation du Rapport annuel de gestion 2014-2015 du Fonds de recherche du Québec – Santé

ATTENDU QUE l'article 58 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds doit remettre au Ministre, au plus tard le 31 juillet de chaque année, un rapport de ses activités pour l'exercice financier précédent;

ATTENDU QUE la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., chapitre A-6.01) prévoit que les ministères ou organismes doivent préparer un rapport annuel de gestion (article 24) et que celui-ci remplace le rapport annuel d'activités (article 27);

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds prévoit que le conseil d'administration adopte le rapport annuel qui constitue la reddition de comptes du Fonds, y compris les états financiers annuels;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le Rapport annuel de gestion 2014-2015 du Fonds de recherche du Québec – Santé, avec les modifications convenues en séance et sous réserve de l'approbation des états financiers par le Vérificateur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

26^e séance tenue le 5 juin 2015

RÉSOLUTION 2015-CA26-6.3-R97

relative à l'adoption de la version révisée du Règlement de régie interne du FRQS

ATTENDU QUE l'article 48 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds doit adopter un règlement intérieur dans le respect des principes établis par la Loi sur la gouvernance des sociétés d'État (chapitre G-1.02);

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds prévoit que le conseil d'administration exerce tous les pouvoirs dont le Fonds est investi par la Loi, notamment l'adoption des règlements;

ATTENDU les ajustements proposés au Règlement de régie interne du Fonds;

ATTENDU les précisions données en séance et les avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter avec les modifications de la version actualisée du Règlement de régie interne du Fonds de recherche du Québec – Santé (ANNEXE 2015-CA26-6.3-R97) qui remplace le règlement adopté à la séance du 29 et 30 mars 2012 et amendé à la séance du 7 juin 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art.53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

26^e séance régulière tenue le 5 juin 2015

RÉSOLUTION 2015-CA26-6.4-R98

relative à l'adoption de la Déclaration de service aux citoyens

ATTENDU QUE l'article 6 de la *Loi sur l'administration publique* (L.R.Q. ; c. A-6.01) stipule qu'un organisme qui fournit directement des services aux citoyens rend public une déclaration contenant ses objectifs quant au niveau des services offerts et quant à la qualité de ses services;

ATTENDU QUE la déclaration porte notamment sur la diligence avec laquelle les services doivent être rendus et fournit une information claire sur leur nature et leur accessibilité;

ATTENDU QUE les ajustements proposés à la Déclaration de service aux citoyens;

ATTENDU les précisions données en séance et les avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter la Déclaration de service aux citoyens (ANNEXE 2015-CA26-6.4-R98) qui remplace la Déclaration adoptée en novembre 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC- SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

26^e séance régulière tenue le 5 juin 2015

RÉSOLUTION 2015-CA26-6.5-R99

relative à la nomination des membres du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche

ATTENDU QUE la Politique des Fonds de recherche du Québec (FRQ) sur la conduite responsable en recherche prévoit :

- que les FRQ mettent sur pied un comité sur la conduite responsable en recherche (le CCRR) et que ce comité permanent soit formé essentiellement de membres indépendants des Fonds (article 9.1.1);
- que le comité CCRR doit compter un président qui n'est pas un membre du personnel FRQ, qui est issu du milieu académique – actif ou à la retraite - ou ayant une expertise particulière en matière de conduite responsable en recherche (article 9.1.2);
- que les membres du comité soient nommés par les trois conseils d'administration des FRQ (Santé, Société et culture, Nature et technologies) et que le président des conseils désigne le président du CCRR, pour un mandat de trois ans renouvelable (article 9.1.2);

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration à l'effet de nommer Mmes Caroline Andrew, Patricia Kossiem, MM. Sabin Boily et Michel Gervais comme membre du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche, et la recommandation conjointe des comités d'éthique et des comités de gouvernance des FRQ;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination des membres du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche, pour un mandat maximal de trois ans renouvelable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53-54

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

26^e séance régulière tenue le 5 juin 2015

RÉSOLUTION 2015-CA26-7.2-R100

relative à l'approbation des états financiers du Fonds de recherche du Québec – Santé pour l'exercice clos au 31 mars 2015

ATTENDU QUE l'article 60 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que les livres et comptes du Fonds sont vérifiés chaque année par le Vérificateur général, en outre, chaque fois que le décrète le gouvernement, et que le rapport du vérificateur doit accompagner le rapport annuel du Fonds;

ATTENDU QUE la vérification des livres et comptes a été effectuée par les auditeurs de la firme mandatée par le Vérificateur général, soit le cabinet d'experts-comptables Demers Beaulne S.E.N.C.R.L., et que le rapport d'audit a été transmis au Fonds pour suivi au comité de vérification du 4 juin 2015;

ATTENDU QUE l'excédent cumulé au 31 mars 2015 sera reporté au budget des bourses et subventions 2015-2016;

ATTENDU QUE le Vérificateur général est disposé à signer le rapport de l'auditeur indépendant sous réserve de l'approbation de ces états financiers par le conseil d'administration;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, tel que présenté, les états financiers du Fonds de recherche du Québec – Santé, pour l'exercice clos au 31 mars 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

26^e séance régulière tenue le 5 juin 2015

RÉSOLUTION 2015-CA26-7.5-R101

relative à l'approbation de la Politique de gestion intégrée des documents

ATTENDU les exigences de la Loi sur les archives (RLRQ, c. A-21.1), dont elle complète les dispositions;

ATTENDU QUE l'élaboration d'une Politique de gestion intégrée des documents, fait partie des moyens d'action prévus dans le plan d'action 2014-2015 pour optimisation des ressources matérielles et financières des trois Fonds et dans les actions prévues pour la gestion des risques;

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne adopté par le conseil d'administration le 7 juin 2012 (résolution 09-12) prévoit que le comité de vérification assure le suivi du processus de gestion des risques mis en place par le Fonds et l'optimisation des ressources;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter la nouvelle Politique de gestion intégrée des documents, tel que présenté dans le document ci-joint (ANNEXE DOC. 2015-CA26-7.5-R101).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

26^e séance régulière tenue le 5 juin 2015

RÉSOLUTION 2015-CA26-9.2-R102

relative à l'approbation des Règles générales communes des Fonds de recherche du Québec

ATTENDU QUE l'article 45 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que le Fonds doit soumettre à l'approbation du ministre, la forme et le contenu des demandes d'aide financière; les modalités, les conditions d'attribution, les critères d'évaluation des demandes d'aide financière; les barèmes et les limites de l'aide financière;

ATTENDU QUE la révision des Règles générales communes fait partie des moyens d'action prévus dans le Plan d'action 2015-2016 du Fonds de recherche du Québec – Santé, adopté par le conseil d'administration le 16 avril 2015 (résolution 2015-CA25-8.3-R85);

ATTENDU la volonté de revoir les Règles générales communes afin d'actualiser les règles s'appliquant à l'ensemble de la programmation offerte par les Fonds de recherche du Québec, incluant les aspects juridiques et éthiques, d'harmoniser la terminologie en usage dans chacun des secteurs, et d'en arriver à un seul document pour les chercheurs et les étudiants, intégrant aussi le guide d'utilisation des subventions;

ATTENDU les recommandations favorables des comités des programmes et des comités de gouvernance des Fonds de recherche;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter la nouvelle version des Règles générales communes des Fonds de recherche du Québec, qui remplace les Règles adoptées en juin 2014.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ


Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

26^e séance régulière tenue le 5 juin 2015

RÉSOLUTION 2015-CA26-9.3-R103

relative à l'approbation des modifications à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2015 (pour un financement à compter de l'exercice 2016-2017)

ATTENDU QUE l'article 44 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds peut accorder, dans le cadre de son plan d'activités adopté par le gouvernement et aux conditions qu'il détermine, une aide financière au moyen de subventions et de bourses, et qu'il peut pareillement accorder une aide financière suivant tout autre moyen autorisé par le gouvernement;

ATTENDU QUE l'article 45 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que le Fonds doit prévoir : 1) la forme et le contenu des demandes d'aide financière, les renseignements qu'elles doivent contenir et les documents qui doivent l'accompagner; 2) les modalités, les conditions d'attribution et les critères d'évaluation des demandes d'aide financière; 3) les barèmes et les limites de l'aide financière; les deux derniers éléments devant être soumis à l'approbation du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie;

ATTENDU les modifications proposées à la programmation, aux règles et modalités des programmes de bourses et de subventions offerts par le Fonds en 2015-2016, pour un financement en 2016-2017;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter les modifications présentées dans le document ci-joint (ANNEXE DOC.2015-CA27-9.3-R103) à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2015 (pour un financement à compter de l'exercice 2016-2017), ainsi qu'aux formulaires s'y rattachant, avec les modifications convenues en séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53-54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

26^e séance régulière tenue le 5 juin 2015

RÉSOLUTION 2015-CA26-9.4-R104

relative à la nomination de la directrice du Réseau de thérapie cellulaire et tissulaire (ThéCell)

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination du directeur du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du Réseau de thérapie cellulaire et tissulaire (ThéCell) et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer Dre Julie Fradette directrice du Réseau de thérapie cellulaire et tissulaire (ThéCell);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de Dre Julie Fradette directrice du Réseau de thérapie cellulaire et tissulaire (ThéCell).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53-54 LAI

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la vingt-septième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue à Montréal le vendredi 16 octobre 2015.

séance
RÉGULIÈRE
2015-CA27

MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION, président
Renaldo BATTISTA
Marie-Pierre COSSETTE
Diane CÔTÉ
Anne FORTIN
Louis GENDRON
Béatrice GODARD
Martin GODBOUT
Gilles HUDON
Vassilios PAPADOPOULOS
Hélène PAYETTE
Simon RACINE

MEMBRES ABSENTS

Barbara PAPADOPOULOU, vice-présidente
Louis BEAULIEU
Jocelyne GOSSELIN

MEMBRES OBSERVATEURS

Marie-Josée BLAIS, MEIE
Luc CASTONGUAY, MSSS

SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Pierre PRÉMONT

PERSONNES CONVOQUÉES

Karine ASSAL
Josée AUBIN
Annie BARON
France BUSQUE
Mylène DESCHÊNES
Anne-Cécile DESFAITS
Michelle DUBUC
Marc DUGUAY
Ramia JABR
Nadia GAUTHIER
Denise PÉRUSSE
Annabel SEYLLER (ABSENTE)

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la vingt-septième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé.

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle pour ces discussions. Aucun conflit d'intérêts n'est signalé.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La séance débute à 9 h et il y a quorum. Le président procède à la lecture du projet d'ordre du jour.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ Art. 35 LAI
d'adopter l'ordre du jour qui suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
 - 1.1 Déclaration de conflit d'intérêts
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 16 octobre 2015
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 5 juin 2015
- 4.0 Suivi du procès-verbal de la séance du 5 juin 2015
- 5.0 Rapport du président du conseil d'administration
 - 5.1 Suivi des travaux du comité intersectoriel étudiant des FRQ
- 6.0 Rapport du comité de gouvernance
 - 6.1 Suivi de la réunion du 21 septembre 2015
 - 6.2 Nomination d'un membre du comité d'audit
 - 6.3 Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration (Huis clos)
- 7.0 Rapport du comité d'audit
 - 7.1 Suivi de la réunion du 6 octobre 2015
 - 7.2 Suivi du budget 2015-2016 au 31 juillet 2015
- 8.0 Rapport du directeur scientifique
- 9.0 Rapport du comité des programmes
 - 9.1 Suivi de la réunion du 29 septembre 2015
- 10.0 Rapport du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique
 - 10.1 Suivi de la réunion du 2 septembre 2015
- 11.0 Rapport du directeur de l'administration
 - 11.1 Suivi de la stratégie de mesure de l'impact de la recherche

- 12.0 Discussions stratégiques
 - 12.1 Réalisation du plan stratégique 2014-2017 dans le contexte budgétaire actuel
 - 12.2 Centres et instituts
- 13.0 Suivi des activités du service des communications et de la mobilisation des connaissances
- 14.0 Affaires diverses
- 15.0 Dépôt de document (s)
 - 15.1 Rapport annuel de gestion 2014-2015
 - 15.2 Mémoire sur l'accès aux bases de données administratives
- 16.0 Prochaine séance : 11 décembre 2015 à Montréal
- 17.0 Levée de la séance

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 5 JUIN 2015

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 5 juin 2015. Ceux-ci considèrent le procès-verbal conforme aux discussions.

On convient toutefois d'apporter la modification suivante :

- [REDACTED] art. 35 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la vingt-sixième séance du conseil d'administration tel que modifié. Art. 35 LAI

4.0 SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 5 JUIN 2015

Mme France Busque, directrice du service de la planification et de la performance, mentionne que plusieurs dossiers reviennent à l'ordre du jour de la présente séance et indique que :

- Le plan stratégique 2014-2017 a été adopté par le gouvernement et déposé le 29 septembre dernier à l'Assemblée nationale. Il est maintenant disponible sur le site Web du Fonds;
- Le Rapport annuel de gestion 2014-2015, adopté au C. A. de juin, a été déposé à l'Assemblée nationale le 22 septembre dernier. Une version imprimée du rapport annuel est déposée en séance. Ce rapport est aussi disponible sur le site Web du Fonds.

5.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Départ de Mme France Busque, directrice du service de la planification et de la performance. Mme France Busque [REDACTED] à la fin de l'année 2015. M. Quirion souligne l'importance du travail de Mme Busque, qui travaille [REDACTED] pour les Fonds de recherche. Elle a su construire une équipe solide pour prendre la relève, avec la collaboration des services partagés et des trois directions scientifiques. Le processus visant à remplacer Mme Busque sera finalisé dans les semaines à venir.

art. 53-54 LAI

Forum des idées sur l'éducation. Organisé par Parti libéral, ce forum a rassemblé plusieurs participants de différentes allégeances politiques. Ce forum portait sur l'éducation au primaire et au secondaire. Des présentations de haut niveau ont eu lieu, avec une forte représentation de chercheurs français et de l'extérieur du Québec. Plusieurs ministres étaient disponibles pour l'occasion, dont le premier ministre Couillard et le ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. Blais.

art. 35, 37 et 48 MEES LAI

Relations gouvernementales.

[REDACTED] De plus, des discussions sont en cours pour revoir la Politique nationale de la recherche et de l'innovation afin de doter le Québec d'une stratégie de l'innovation allant de la recherche fondamentale à l'innovation et soutenant de grands projets sur des défis de société.

art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED] M. Quirion informe les membres qu'il a rencontré des membres du gouvernement à plusieurs reprises depuis juin dernier, dont le premier ministre Couillard; M. Blais, ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, M. Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux; M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations; Mme David, ministre de la Culture et des Communications; Mme Weil, ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion; M. Fournier, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne; M. Coiteux, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale et de la Révision permanente des programmes et M. Leitão, ministre des Finances.

Rencontre avec le président-directeur général (PDG) de Merck. M. Quirion et le premier ministre Couillard ont rencontré le PDG de Merck dans le contexte des sciences de la vie, [REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

Stratégie de l'innovation en préparation au gouvernement. Des changements de structure sont attendus au cours des prochains mois pour favoriser une société du savoir, avec un rapprochement de la recherche et de l'innovation. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

Mission gouvernementale au Mexique. Participation à la mission dirigée par le premier ministre Couillard du 11 au 14 octobre 2015. Plusieurs dossiers importants ont été discutés, notamment le programme d'étudiants à l'étranger. [REDACTED]

art. 23-24, 35 et 37 LAI

[REDACTED] M. Daoust, ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Exportation participait également à cette mission. Une entente a été signée entre le Québec et le Mexique sur le numérique. D'autres sujets d'intérêts ont été abordés lors de la mission, notamment : l'exploitation minière, la santé et les technologies médicales. M. Quirion rappelle que le Mexique est un partenaire important pour le Québec. [REDACTED]

art. 23-24, 35 et 37 LAI

Mémoire sur l'accès aux bases de données administratives. Ce mémoire du scientifique en chef du Québec et des trois Fonds de recherche du Québec, préparé par le service des affaires éthiques et juridiques, a été présenté à la Commission des institutions démocratiques et au ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Francophonie canadienne, M. Jean-Marc Fournier. La rédaction de ce mémoire a nécessité beaucoup de travail. Ce mémoire a permis aux Fonds de faire valoir l'importance pour les chercheurs de disposer rapidement de données fiables et accessibles pour leurs recherches. Il fait état des défis relatifs à l'accès aux données, incluant des renseignements personnels, qui sont détenus par des organismes publics, à des fins de recherche. M. Quirion remercie toutes les personnes ayant contribué à ce mémoire pour la qualité du document. Il invite les membres du conseil à en prendre connaissance dans le portail du C. A. au point 15.2 Dépôt de documents. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

Stratégie maritime. Les discussions se poursuivent pour la création de l'Institut maritime franco-québécois annoncée au printemps dernier. [REDACTED]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Entrepreneuriat et créativité. La Caisse de dépôt et placement du Québec a lancé une plateforme pour stimuler l'entrepreneuriat et la créativité. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les responsables de cette plateforme [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

Rencontre avec le directeur exécutif de l'Académie mondiale de la science (TWAS). M. Romain Murenzi a donné des conférences à l'UQAM et à McGill en septembre sur le thème de la science dans les pays en développement. La rencontre visait à déterminer des façons de soutenir les pays en développement dans la création de liens avec nos universités et à soutenir les jeunes qui souhaitent venir étudier ici. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED] erre Cossette, représentante étudiante, remercie Mme Ramia Jabr d'avoir coordonné les rencontres entre les étudiants et M. Murenzi.

Visite du scientifique en chef de la Nouvelle-Zélande. À la fin de novembre, une rencontre est prévue avec Sir Peter Gluckman, très actif dans la promotion des sciences, notamment auprès du milieu politique pour la création d'un poste de scientifique en chef dans chaque pays. MM. Gluckman et Quirion seront conférenciers à la séance d'ouverture portant sur les avis scientifiques au gouvernement à la *Canadian Science Policy Conference* qui aura lieu à Ottawa en novembre prochain. Mme Lassonde sera la modératrice à titre de présidente élue de la Société royale du Canada. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

Plan d'Action gouvernemental sur la radicalisation. Des discussions sont en cours avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion qui se montre intéressé à travailler avec les Fonds pour l'offre d'une Action concertée sur cette thématique.

art. 22, 35 et 37 LAI

Plan Nord. Pas d'avancement dans ce dossier.

Plan de santé mentale du gouvernement. M. Quirion a participé au lancement du Plan d'action en santé mentale 2015-2020 – Faire ensemble et autrement (PASM 2015-2020) du gouvernement.

5.1 Suivi des travaux du comité intersectoriel étudiant des FRQ

Mme Marie-Pierre Cossette, présidente du Comité intersectoriel étudiant (CIÉ), présente les faits saillants des activités et réalisations de juillet à octobre 2015 du comité (DOC.2015-CA27-5.1).

Le CIÉ a été très actif dans les derniers mois, notamment avec le lancement d'une consultation auprès des acteurs de l'enseignement supérieur sur les enjeux de la condition étudiante et l'organisation d'un atelier le 24 septembre à Québec dans le cadre des Journées de la relève en recherche de l'Acfas. Une cinquantaine de personnes ont participé à cette activité qui a suscité un grand intérêt auprès de la communauté scientifique. M. Quirion mentionne qu'une banque de candidatures de 65 étudiants a été constituée, notamment pour la nomination d'un représentant étudiant au conseil d'administration.

Des candidatures potentielles pour la nomination d'un membre étudiant au comité de la conduite responsable en recherche ont été transmises à Mme Deschênes. Des propositions pour la participation à un atelier pilote sur l'entrepreneuriat et le leadership ont aussi été transmises à Mme Denise Pérusse, conseillère stratégique aux initiatives intersectorielles.

art. 22, 35 et 37 LAI

Les membres du conseil soulignent l'enthousiasme et l'importance de l'implication des étudiants.

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

6.0 RAPPORT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

6.1 Suivi de la réunion du 21 septembre 2015

Le président du C. A. fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 21 septembre dernier (DOC.2015-CA27-6.1). Cette réunion portait principalement sur le plan de travail du comité, l'ordre du jour de la présente séance du C. A., les discussions stratégiques, la nomination des membres du C. A. et l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration.

M. Quirion mentionne que le premier mandat de Mme Béatrice Godard et de M. Simon Racine est échu depuis le 12 juin 2015.

art.22, 35 et 37 LAI

Il fera un suivi auprès du Cabinet du ministre pour ces nominations ainsi que pour la nomination d'un observateur du ministère à chaque conseil d'administration.

6.2 Nomination d'un membre du comité d'audit

M. Louis Gendron se retire pour ce point.

Il est proposé que M. Louis Gendron soit nommé membre du comité d'audit.

art. 35, 37, 53-54 LAI

Les membres du conseil sont favorables à cette nomination.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution 2015-CA27-6.2-R105 relative à l'adoption de la nomination de M. Louis Gendron comme membre du comité d'audit du FRQS, pour un mandat d'un an renouvelable.

Art. 35 LAI

6.3 Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration (Huis clos)

Huis clos en présence des membres observateurs.

7.0 Rapport du comité d'audit

7.1 Suivi de la réunion du 6 octobre 2015

M. Simon Racine, président du comité d'audit, fait un suivi de la réunion du 6 octobre dernier (DOC.2015-CA27-7.1). Cette réunion a porté principalement sur le suivi budgétaire, la gestion des risques et les discussions stratégiques qui concernent la réalisation du plan stratégique 2014-2017 dans le contexte budgétaire actuel. Le comité d'audit a eu l'occasion de commenter les documents à l'appui de la discussion stratégique et il est à l'origine de la question qui sera abordée au point 12.0.

7.2 Suivi du budget 2015-2016 au 31 juillet 2015

Mme Assal présente le budget de transfert : état des résultats des bourses, subventions et chercheurs-boursiers ainsi que le budget de fonctionnement au 31 juillet 2015 (DOC.2015-CA27-7.2). [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Mme Assal passe en revue chaque axe et commente les principales variations entre le budget projeté et le budget réel au 31 juillet. On constate peu de variations étant donné le peu de temps écoulé depuis le début de l'année. Elle mentionne que le Fonds Santé est confiant d'atteindre les cibles prévues. Elle ajoute qu'il y a également peu de variation pour le budget de fonctionnement. Les membres du C. A. remercient Mme Assal pour cette présentation. M. Racine invite les membres à porter une attention spéciale à la répartition des budgets présentée aux pages 15 et 16 du document DOC.2015-CA27-7.2 en prévision de la discussion stratégique prévue au point 12.0.

[REDACTED] art. 35 LAI

[REDACTED]

Finalement, Mme Assal informe les membres du C.A. qu'un suivi des actions prioritaires de la gestion des risques est réalisé en continu et qu'un document sera présenté à la séance de décembre.

8.0 RAPPORT DU DIRECTEUR SCIENTIFIQUE

M. Renaldo Battista présente ses principales activités depuis le 5 juin 2015.

Projet de loi 10. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Les PDG des Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) et des établissements non fusionnés (centres hospitaliers universitaires et instituts universitaires) ont tous été rencontrés depuis leur nomination. Le FRQS a entrepris, depuis plusieurs mois, des actions à différents niveaux pour promouvoir le volet recherche dans cette réorganisation. De concert avec les partenaires du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), plusieurs modèles d'organisation de la recherche adaptés à chaque milieu ont été implantés dans les nouvelles structures décisionnelles (CIUSSS et établissements non fusionnés).

[REDACTED] Art.35 et 37 LAI

Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS). [REDACTED]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Partenariat avec Merck. [REDACTED]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI
art. 23-24 LAI

Semaine de l'innovation. La semaine de l'innovation se tiendra à Montréal du 19 au 23 octobre prochain. Cette semaine porte sur l'intégration de l'innovation dans les services de santé. MM. Quirion et Battista y participeront à titre de conférenciers invités. Ils poursuivent également leur implication dans les différents chantiers des sciences de la vie mis en place par le gouvernement.

Projet intersectoriel en réadaptation : [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

NAPHRO. La rencontre de l'exécutif de l'Alliance canadienne des organismes provinciaux de recherche en santé (NAPHRO) se tiendra les 7 et 8 décembre à Montréal. [REDACTED]

art. 23-24, 53-54 LAI

Art. 35 LAI

9.0 RAPPORT DU COMITÉ DES PROGRAMMES

9.1 Suivi de la réunion du 29 septembre 2015

M. Battista fait un suivi de la réunion du comité des programmes du 29 septembre dernier qui portait principalement sur les discussions stratégiques, les centres et instituts, le programme d'équipes et celui des réseaux thématiques. Le point 12.0 porte sur les deux premiers éléments.

Modernisation des réseaux thématiques. M. Battista fait part de l'état d'avancement de ce dossier. [REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

Programme d'équipes. M. Battista rappelle la fermeture du programme de groupe avec un financement dégressif. [REDACTED]

Art. 22, 35 et 37 LAI

À la suite de demande de précision, il est convenu de faire parvenir aux nouveaux membres du conseil les informations sur le programme d'équipes FRQS, telles que présentées lors de séances précédentes.

10.0 RAPPORT DU COMITÉ SUR L'ÉTHIQUE ET L'INTÉGRITÉ SCIENTIFIQUE

10.1 Suivi de la réunion du 2 septembre 2015

En l'absence de M. Louis Beaulieu, président du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, Mme Mylène Deschênes fait un suivi de la réunion tenue en septembre dernier, qui portait sur les points suivants :

Modernisation des Standards en éthique du FRQS. Les standards doivent être actualisés et être plus accessibles aux chercheurs et boursiers dans le domaine de la recherche en santé. Les standards sont en cours de révision par le service des affaires éthiques et juridiques. Le comité d'éthique suit et commente l'évolution des travaux. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

Formulaire de consentement harmonisé. Des travaux menés par l'équipe de Mme Manon St-Pierre au MSSS visent à optimiser le processus d'évaluation éthique multicentrique. L'objectif est, notamment, de simplifier ces évaluations et d'apporter une plus grande fluidité au processus d'évaluation éthique pour la recherche clinique. Dans le cadre de ces travaux, le FRQS a rassemblé un groupe d'experts pour discuter des sections légales des formulaires de consentement. Ce groupe d'expert travaille depuis des mois sur ces clauses. Le formulaire harmonisé a été soumis au MSSS et au FRQS. Le comité d'éthique du Fonds a transmis ses commentaires au comité d'experts. La version révisée a reçu un accueil favorable de la part du sous-comité d'éthique du FRQS. Le formulaire harmonisé sera également soumis au MSSS et la version finale sera soumise pour approbation au C. A. de décembre. L'utilisation de ce formulaire ne sera pas obligatoire, mais sera très fortement suggérée par le FRQS et le MSSS. Une traduction en anglais est en préparation.

art. 35 et 37 LAI

Comité sur la conduite responsable en recherche. La nomination du membre étudiant au comité se fera au C. A. de décembre.

[REDACTED] quitte le conseil.

art. 35, 53-54 LAI

11.0 RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION

M. Pierre Prémont, directeur de l'administration, présente son rapport (DOC.2015-CA27-11.0) comportant principalement deux dossiers, soit la Stratégie de mesure d'impact, qui sera présentée au point suivant de l'ordre du jour, et l'implantation du logiciel eAwards.

M. Marc Duguay, directeur du service des technologies de l'information, présente l'état d'avancement du projet eAwards dont une phase importante a débuté en septembre, soit les tests de validation des formulaires. Plusieurs commentaires positifs ont été reçus de la part des utilisateurs, entre autres pour la facilité d'utilisation et le caractère intuitif du logiciel. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

11.1 Suivi de la stratégie de mesure de l'impact de la recherche

Mme France Busque invite Mme Josée Aubin, analyste à la planification et à la gestion stratégiques et coordonnatrice de ce dossier intersectoriel, à présenter l'état d'avancement de la Stratégie de mesure d'impact (SMI).

Mme Aubin rappelle que la SMI avait été présentée en décembre 2014 au C. A. de chaque Fonds. La stratégie vise à améliorer la mesure des retombées de la recherche financée par les FRQ, notamment par le développement d'outils pour identifier et suivre les retombées. Un comité de suivi a été mis en place. Une validation de la stratégie est réalisée en l'appliquant de façon rétrospective à trois programmes dont le programme Projet de recherche en équipes du FRQNT. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

Mme Aubin souligne les questions d'évaluation retenues, détaille les points saillants des retombées documentées par l'analyse quantitative (DOC.2015-CA27-11.1) et présente des exemples d'arrimage entre les données quantitatives et qualitatives. Elle fait aussi état des résultats obtenus à ce jour par l'analyse qualitative en cours. Elle ajoute qu'un rapport final sera présenté au conseil d'administration en décembre prochain.

art. 35 LAI

12.0 DISCUSSIONS STRATÉGIQUES

12.1 Réalisation du plan stratégique 2014-2017 dans le contexte budgétaire actuel

M. Rémi Quirion présente le mémoire du ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche déposé au Conseil des ministres pour l'adoption des plans stratégiques des trois Fonds (DOC.2015-CA27-12.1-A). Dans ce document, le ministre souligne les principales orientations du FRQS.

[REDACTED]

Art. 30.1, 35 et 37 LAI

Mme France Busque présente le tableau sommaire des résultats de la planification stratégique 2014-2017 à ce jour, par orientation et cible stratégique (DOC.2015-CA27-12.1-C). Elle mentionne que plusieurs cibles sont déjà atteintes ou en voie de l'être, [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

Mme Busque invite Mme Josée Aubin à présenter les documents préparés pour la discussion stratégique. Mme Aubin fait état des différents constats en lien avec les budgets, la complémentarité des programmes du FRQS avec ceux du fédéral, la formation de la relève, et les regroupements de chercheurs (groupes, centres et réseaux) (DOC.2015-CA27-12.1-D et E).

M. Quirion précise qu'il a tenu à transmettre au conseil d'administration des données détaillées aux fins de la présente discussion et souligne le travail de l'équipe du service de la planification et de la performance ainsi que des ressources informationnelles pour l'élaboration de ces documents.

On demande de s'assurer de l'harmonisation de la terminologie des documents relatifs aux constats avec le comité d'audit.

[REDACTED]

Art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Répondre aux attentes dans la réalisation du plan stratégique.

[REDACTED]

art. 20, 22, 30.1, 35, 37 et 48 MEES LAI

Une répartition budgétaire adéquate pour réaliser le plan stratégique.

[REDACTED]

Art. 22, 30.1, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Axe formation de la relève.

[REDACTED]

art. 20, 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Axe Soutien de carrières en recherche. M. Battista présente des scénarios possibles de répartition des taux de succès au programme de bourses de carrière. [REDACTED]

Art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Convaincre le gouvernement d'investir davantage. [REDACTED]

Art. art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

Investir dans le futur. Les discussions s'articulent aussi autour de la question des domaines à privilégier et de l'importance de se projeter dans l'avenir. [REDACTED]

Art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

L'intersectorialité est une voie qui devrait aussi contribuer à l'émergence de domaines de recherche. Dans les faits, il y a déjà plusieurs initiatives. [REDACTED]

Art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED] quitte à 14 h. art. 35, 53-54 LAI

12.2 Centres et instituts

M. Sylvain Charbonneau, chargé de programmes responsable des Centres de recherche, se joint à la séance pour ce point.

M. Battista indique que cette discussion s'inscrit dans le cadre de la révision du programme des centres que le Fonds initie. Il réfère les membres du C. A aux documents DOC.2015-CA27-12.2-A à C. Le premier document dresse un portrait du programme de subvention pour les centres de recherche, tandis que les deux documents complémentaires portent sur l'évaluation externe de 2006, ainsi que sur le rapport du sous-comité du C. A. sur l'implantation des recommandations de l'évaluation du programme de 2007. M. Battista fait une brève présentation du contenu de ces documents et il rappelle notamment la structuration en axes de recherche. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED] M. Battista présente aussi l'évolution du budget et attire l'attention des membres sur les grands constats des visites post-évaluation faites par la direction scientifique et dont un résumé est présenté dans le document déposé (DOC.2015-CA27-12.2-A).

art. 22, 35 et 37 LAI

M. Charbonneau apporte des précisions sur le mécanisme de financement des centres, notamment le volet performance. Il précise que des indicateurs seront également révisés.

Art. 22, 35 et 37 LAI

13.0 SUIVI DES ACTIVITÉS DU SERVICE DES COMMUNICATIONS ET DE LA MOBILISATION DES CONNAISSANCES

M. Benoît Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente les principales activités du service depuis le 12 juin 2015.

- *Sites Web.* Des efforts ont été consentis notamment à l'amélioration de la convivialité des sites web des Fonds, aux contenus diffusés, à l'analyse du suivi des abonnements Twitter et à la refonte du site Web FRQ qui deviendra le site du scientifique en chef. On souhaite aussi qu'il devienne un site de référence pour le milieu gouvernemental et les médias.
- *Quoi de neuf chercheurs.* Une deuxième saison de cette série est en production avec cinq nouvelles émissions portant sur les regroupements stratégiques.
- *Activités avec le milieu politique.* Organisation d'un 5 à 7 scientifique le 3 novembre prochain à l'Assemblée nationale, avec l'intervention de trois chercheuses, précédé d'une visite du personnel des trois Fonds à l'Assemblée nationale du Québec. Le personnel des Fonds a répondu très positivement à l'annonce de cette activité. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

- [REDACTED]
- *Congrès scientifiques internationaux.* Un forum d'échange aura lieu le 10 novembre prochain pour discuter des enjeux et défis liés aux grands congrès internationaux.
 - *Activité spéciale des trois C. A.* Les discussions qui ont eu lieu lors de cette activité, tenue le 23 septembre dernier, seront utiles pour préparer le forum « Les chercheurs dans la sphère publique ». Ce forum aura lieu le 4 décembre prochain à la Grande Bibliothèque de Montréal. On prévoit la participation d'une centaine de personnes. Le sommaire de l'activité spéciale des trois conseils, préparé par l'équipe du service de la planification et de la performance, sera déposé sur le portail du C. A.
 - *Prix d'excellence des professionnels de recherche.* À la suite du rapport sur les conditions des professionnels de recherche, ce prix annuel, [REDACTED] a été mis en place pour mieux reconnaître leur contribution à la recherche scientifique. Le lancement du premier concours aura lieu en octobre 2015. Des précisions sur la tenue de ce concours sont apportées à la satisfaction des membres du C. A.
 - *Cérémonie de remise des prix du Québec.* Les étudiants-chercheurs étoiles récipiendaires du prix en 2014-2015 seront invités à cet évènement, le 18 novembre prochain, afin de souligner l'excellence de leur contribution à la science. [REDACTED]

art. 22 et 35 LAI

Art. 35 et 37 LAI

14.0 AFFAIRES DIVERSES : Aucune.

15.0 DÉPÔT DE DOCUMENT (S)

15.1 Rapport annuel de gestion 2014-2015

15.2 Mémoire sur l'accès aux bases de données administratives – déjà déposé sur le portail

16.0 PROCHAINE SÉANCE : 11 décembre 2015 à Montréal.

17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE : La séance est levée à 15 h 30.

[REDACTED]
Rémi Quirion, président
11 décembre 2015

[REDACTED]
Pierre Prémont, secrétaire

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

27^e séance régulière tenue le 16 octobre 2015

RÉSOLUTION 2015-CA27-6.2-R105

relative à la nomination d'un nouveau membre de comité d'audit du Fonds de recherche du Québec – Santé

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne prévoit que le conseil d'administration exerce le pouvoir de se doter de comités statutaires composés de membres du conseil d'administration, dont les membres sont proposés par le président du conseil d'administration et désignés par le conseil;

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne prévoit que le comité d'audit est formé d'au moins trois membres issus du conseil d'administration n'exerçant pas de fonction administrative au Fonds;

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration de nommer M. Louis Gendron, professeur au département de pharmacologie-physiologie à l'Université de Sherbrooke membre du comité d'audit du FRQS;

ATTENDU les explications données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'adopter la nomination de M. Louis Gendron comme membre du comité d'audit du Fonds de recherche du Québec – Santé, pour un mandat d'un an renouvelable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la vingt-huitième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue à Montréal le vendredi 18 décembre 2015.

séance
ordinaire
2015-CA28

MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION, président
Renaldo BATTISTA
Louis BEAULIEU
Marie-Pierre COSSETTE
Diane CÔTÉ
Louis GENDRON
Béatrice GODARD
Martin GODBOUT
Jocelyne GOSSELIN
Gilles HUDON
Vassilios PAPADOPOULOS
Hélène PAYETTE
Simon RACINE

MEMBRES ABSENTS

Barbara PAPADOPOULOU, vice-présidente
Anne FORTIN

MEMBRES OBSERVATEURS

Marie-Josée BLAIS, MEIE (absente)
Luc CASTONGUAY, MSSS (absent)

SECRÉTAIRE DU CONSEIL

Pierre PRÉMONT

PERSONNES CONVOQUÉES

Karine ASSAL
Josée AUBIN
France BUSQUE
David CÔTÉ
Mylène DESCHÊNES
Anne-Cécile DESFAITS
Michelle DUBUC
Marc DUGUAY
Nadia GAUTHIER
Ramia JABR
Denise PÉRUSSE
Benoît SÉVIGNY
Annabel SEYLLER

1.0 Ouverture de la séance

En l'absence de M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, qui se joindra à la séance après sa rencontre avec le ministre Gaétan Barrette, M. Pierre Prémont, secrétaire du conseil d'administration (C. A.), assume la présidence et ouvre la vingt-huitième séance du C. A. du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h et il y a quorum.

On convient de débiter la séance par les points 14 et 13.

14.0 Suivi des activités du service des communications et de la mobilisation des connaissances

M. Benoît Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente les principales activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 16 octobre 2015 (DOC.2015-CA28-14.0) et apporte des précisions sur les activités à venir, dont l'organisation d'une deuxième édition de l'activité des Fonds avec le Musée de la civilisation du Québec en mars prochain.

13.0 Rapport du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique

13.1 Suivi de la réunion du 13 novembre 2015

M. Louis Beaulieu, président du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, fait un suivi de la réunion du 13 novembre dernier (DOC.2015-CA28-13.1). Il précise que la révision des standards d'éthique du FRQS est en cours et se poursuivra en 2016. M. Beaulieu souligne qu'à l'invitation du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), Mme Mylène Deschênes, directrice du service des affaires éthiques et juridiques, a prononcé la conférence d'ouverture de la Journée d'étude des comités d'éthique de la recherche et de leurs partenaires, tenue en novembre.

13.2 Formulaire de consentement relatif à l'évaluation éthique des projets multicentriques

M. Quirion et M. Battista se joignent à la réunion.

M. Beaulieu rappelle qu'à l'initiative du FRQS et du MSSS, le formulaire de consentement a fait l'objet d'une révision afin d'harmoniser les consentements relatifs à l'éthique des projets multicentriques (DOC.2015-CA28-13.2). Il souligne la contribution importante de Mme Deschênes pour l'établissement d'un consensus. Le formulaire harmonisé, attendu par le milieu de la recherche, a été approuvé par le MSSS et accueilli positivement par les comités d'éthique de la recherche du Québec.

Mme Deschênes rappelle que l'utilisation du formulaire harmonisé est volontaire. Cet outil vise principalement les études cliniques impliquant l'industrie pharmaceutique

art. 48 LAI MSSS
art. 35 et 37 LAI

Les membres du C. A. félicitent le groupe de travail. [REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution relative à l'adoption du formulaire de consentement relatif à l'évaluation éthique des projets multicentriques, avec l'ajout suivant (reso-2015-CA28-13.2-R109):

Art. 35 LAI

b)

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED] (Annexe A Note adressée au ministère de la Santé et des Services sociaux p.31 du rapport déposé au C. A.).

1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle pour ces discussions. Aucun conflit d'intérêts n'est signalé.

2.0 Adoption de l'ordre du jour

Le président procède à la lecture du projet d'ordre du jour (DOC.2015-CA28-2.0).

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour de la vingt-huitième séance du conseil d'administration.

Art. 35 LAI

3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2015

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la vingt-septième séance du conseil d'administration.

Art. 35 LAI

4.0 Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2015

Mme France Busque, directrice du service de la planification et de la performance, mentionne que les dossiers nécessitant un suivi reviennent à l'ordre du jour de la présente séance.

5.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion présente ses principales activités depuis le 16 octobre dernier.

Réorganisation ministérielle.

[REDACTED] M. Quirion mentionne qu'il a eu l'occasion de discuter avec M. Roberto Iglesias, secrétaire général du Conseil exécutif, après le conseil des ministres du 16 décembre dernier.

art. 35 et 37 LAI

COP21, à Paris. M. Quirion a participé, pour *Future Earth*, à différentes réunions dans le cadre de la COP21. À cette occasion, il a pu discuter avec le premier ministre Couillard [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

7^e Sommet européen de l'Innovation, à Bruxelles. Le scientifique en chef s'est notamment entretenu avec M. Michel Audet, délégué général du Québec à Bruxelles, M. Carlos Moedas, Commissaire européen à la recherche, à l'innovation et à la science, ainsi qu'avec des représentants du Fonds de recherche scientifique-Flandre(FWO), de la ville de Bruxelles, et du Réseau des régions européennes pour la recherche et l'innovation (ERRIN). Plusieurs opportunités de partenariats ont été soulevées. M. Quirion fait mention du début de la réflexion de la Communauté européenne sur les initiatives de recherche au regard de l'Horizon 2020-2025.

Art. 20, 22, 35 et 37 LAI

Entretiens Jacques Cartier, à Lyon. Sur le thème Science et Société, la matinée des recteurs, organisée par M. Sylvain Lafrance, ancien dirigeant de Radio-Canada, a été l'occasion de discuter du rôle des chercheurs et des médias dans la diffusion de la science. M. Quirion souligne une retombée de cette activité, soit la préparation d'un numéro spécial de la revue *Sciences et Avenir* sur le Québec qui sera lancé en juin 2016, à l'occasion de la visite au Québec du premier ministre français.

Future Earth Governing Council meeting, à Tokyo. M. Quirion a participé au comité de gouvernance de *Future Earth* qui a permis de conclure le protocole d'entente entre le conseil d'administration de cette organisation mondiale, son directeur exécutif, M. Paul Shrivastava, et les pôles, dont celui de Montréal.

art. 22, 23-24, 35 et 37 LAI

[REDACTED] M. Quirion a aussi eu des discussions avec le président du *Science Council of Japan* [REDACTED]

art. 23-24 LAI

Évaluation du CNRS. M. Quirion a été sollicité pour présider le comité d'évaluation internationale du CNRS (France). [REDACTED] M. Quirion invite les membres du C. A. à soumettre des propositions d'experts de différentes disciplines qui pourraient participer à ce comité d'évaluation. art. 22, 35 et 37 LAI

Forum Les chercheurs dans la sphère publique. Plus de 150 personnes ont participé à ce forum organisé par les FRQ. Des pistes d'action pour les Fonds ont été dégagées afin d'améliorer la diffusion de la science auprès du grand public.

Visite de l'Assemblée nationale. [REDACTED] Art. 35 et 37 LAI

5 à 7 à l'Assemblée nationale. Cette activité organisée par les FRQ s'est bien déroulée et a suscité l'intérêt des élus présents, dont M. Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux. La prochaine activité organisée par le scientifique en chef, prévue ce printemps, reprendra la formule du petit-déjeuner afin de s'assurer de la participation d'un grand nombre de députés à cette activité d'information.

Groupe de réflexion à l'Assemblée nationale. M. Pierre Reid, député de la circonscription d'Orford, a créé un groupe de travail de députés avec les FRQ afin d'alimenter la réflexion des élus sur des sujets d'actualité. M. Quirion a participé à une première rencontre et Mme Deschênes ainsi que M. Sévigny ont participé à la deuxième rencontre. La prochaine rencontre se tiendra en février prochain.

Gouvernement ouvert. [REDACTED] art. 35 et 37 LAI
[REDACTED] art. 48 MJQ LAI

Visite du scientifique en chef de la Nouvelle-Zélande, Sir Peter Gluckman. M. Quirion et Sir Gluckman ont rencontré le gouverneur général du Canada, la nouvelle ministre des Sciences du Canada ainsi que les présidents des conseils de recherche fédéraux lors de la 7^e Canadian Science Policy Conference qui a eu lieu à Ottawa, peu de temps après la mise en place du nouveau gouvernement fédéral. La création d'un poste de scientifique en chef du Canada a été annoncée par le gouvernement. Une rencontre des scientifiques en chef et conseillers est prévue en septembre à Bruxelles. M. Quirion évoque sa participation à un nouveau groupe de réflexion international sur le thème *Science & Policy* qui organise des ateliers de formation. Une formation pourrait être organisée en Afrique francophone en 2017, [REDACTED] art. 23-34 LAI
[REDACTED] Sir Gluckman a également rencontré le comité intersectoriel étudiant des FRQ.

Mme Marie-Pierre Cossette souligne que les étudiants ont apprécié l'opportunité de rencontrer Sir Gluckman. Elle rend également compte de la réflexion amorcée sur la formation doctorale en lien avec l'employabilité.

Palais des congrès de Montréal. [REDACTED] art. 23-34 LAI

Chantiers des sciences de la vie. M. Quirion rend compte de sa participation aux chantiers des sciences de la vie. Une troisième réunion est prévue au début de l'année 2016.

5.1 Nouvelle structure administrative et ressources humaines (huis clos)

Mme Nadia Gauthier, directrice du service des ressources humaines, présente les principales activités du service à huis clos.

Après le huis clos, M. Quirion souligne le départ [REDACTED] de Mme France Busque, directrice du service de la planification et de la performance, qui sera remplacée par Mme Élisabeth Garin. art. 53-54 LAI
M. David Côté est nommé directeur des finances. Mme Karine Assal remplace M. Pierre Prémont à la direction de l'administration. Ce dernier est désormais conseiller à la direction et demeure secrétaire des conseils d'administration.

5.2 Rapport des travaux du comité intersectoriel étudiant des FRQ

Mme Marie-Pierre Cossette, présidente du comité intersectoriel étudiant (CIÉ), présente les faits saillants des activités et des réalisations du comité depuis le 16 octobre 2015, [REDACTED] Art. 22, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

Mme Cossette fait le suivi des autres activités du comité, dont le projet de relance du boursier visant à connaître le devenir des étudiants financés par les Fonds. Elle mentionne qu'une rencontre à cet égard est prévue avec le service de la planification et de la performance la semaine suivante pour faire le lien avec la stratégie de mesure de l'impact de la recherche des FRQ. Le comité estime également important de mieux reconnaître les activités des étudiants connexes à la recherche, dont l'implication sociale. M. Quirion invite le comité à travailler sur ce sujet avec Mme Anne-Cécile Desfaits, directrice des programmes et des partenariats.

6.0 Rapport du comité de gouvernance

6.1 Suivi de la réunion du 3 décembre 2015

Le président du C. A. fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 3 décembre dernier (DOC.2015-CA28-6.1). Les points discutés reviennent à l'ordre du jour de la présente séance.

6.2 Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Mme Mylène Deschênes fait état de la démarche de mise à jour du code d'éthique et de déontologie des administrateurs.

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED] Mme Deschênes présente le cadre de discussion sur la gestion adéquate des conflits d'intérêts afin de recueillir l'avis des membres sur les précisions à apporter au code d'éthique (DOC.2015-CA28-6.2).

art. 35 et 37 LAI
Art. 48 LAI FRQSC et
FRQNT

[REDACTED]

Les membres du C. A. sont favorables aux modifications proposées. M. Quirion précise que ces propositions ont également été soumises aux C.A. du Fonds de recherche du Québec – Nature et technologies (FRQNT) et du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC).

La version révisée du code d'éthique et de déontologie des administrateurs sera soumise pour adoption à la séance du C. A. d'avril ou de juin 2016.

6.3 Nomination d'un représentant des étudiants sur le comité conjoint sur la conduite responsable en recherche

Mme Deschênes présente la candidature recommandée par le comité de gouvernance (DOC.2015-CA28-6.3). Les membres soulignent la qualité de cette candidature.

Elle précise que M. Couture a assisté, en tant qu'observateur, à la première réunion du comité conjoint qui s'est tenue le 17 décembre.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution relative à l'adoption de la nomination de M. Vincent Couture comme représentant des étudiants sur le comité conjoint sur la conduite responsable en recherche, pour un mandat de deux ans renouvelable (reso-2015-CA28-6.3-R106).

Art. 35 LAI

[REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

6.4 Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents et écrits

Mme Busque présente les modifications apportées au règlement pour refléter la nouvelle structure administrative des services partagés des Fonds (DOC.2015-CA28-6.4).

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution relative à l'adoption du règlement de la délégation de signature de certains actes, documents et écrits (reso-2015-CA28-6.4-R107).

Art. 35 LAI

Le règlement sera transmis pour publication dans la Gazette officielle du Québec puis diffusé sur le site Web du Fonds.

6.5 Suivi à mi-parcours du plan d'action 2015-2016

Mme France Busque et Mme Josée Aubin, analyste à la planification et à la gestion stratégiques, présentent le suivi du plan d'action au 31 octobre 2015 (DOC.2015-CA28-6.5). Les membres du C. A. sont satisfaits de l'état d'avancement du plan d'action.

6.6 Plan d'action de développement durable 2015-2020

Mme Busque informe les membres que la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 a été adoptée par le Conseil des ministres le 28 octobre dernier et présente un résumé de cette stratégie (DOC.2015-CA28-6.6). Chaque Fonds doit adopter un plan d'action de développement durable et le rendre public avant le 31 mars 2016. Mme Busque informe les membres du C. A. de l'état d'avancement des travaux. Un bilan du plan d'action 2009-2015 de chaque Fonds a été réalisé ainsi qu'une auto-évaluation de l'intégration du développement durable aux Fonds de recherche et la rédaction du plan d'action a débuté.

Le plan d'action de développement durable sera soumis pour adoption en avril 2016.

Mme Busque indique avoir informé le directeur du bureau de coordination du développement durable qu'en raison de la date prévue pour les C. A. des trois Fonds (le 13 avril pour le FRQS), les plans d'action de développement durable seront adoptés quelques jours après le 31 mars. Elle ajoute que plusieurs actions de développement durable des FRQ ont été citées par le Comité interministériel de développement durable : le forum sur l'entrepreneuriat et la créativité, le portrait et les Indicateurs de la recherche en développement durable.

6.7 Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration (huis clos)

Ce point est discuté à huis clos.

7.0 Rapport du comité d'audit

7.1 Suivi de la réunion du 2 décembre 2015

M. Simon Racine, président du comité d'audit, fait un suivi de la réunion du 2 décembre dernier (DOC.2015-CA28-7.1). Les points examinés par le comité d'audit reviennent à l'ordre du jour de la présente séance. Il précise qu'un suivi relatif à la conduite responsable en recherche a été réalisé au point 7 de cette réunion portant sur les affaires diverses.

7.2 Suivi du budget 2015-2016 au 31 octobre 2015

Mme Karine Assal, directrice de l'administration, présente le nouveau modèle de suivi du budget. Elle fait ensuite le suivi du budget 2015-2016 au 31 octobre 2015 (DOC.2015-CA28-7.2) et explique les variations par rapport au budget initial et au budget révisé, notamment en raison des nouveaux partenariats établis et des annulations. Les membres apprécient la clarté du document transmis et sont satisfaits des explications apportées.

7.3 Gestion des risques

Mme Assal présente la démarche de gestion intégrée des risques (DOC.2015-CA28-7.3-A). Mme Garin, coordonnatrice de la gestion des risques, présente ensuite l'état d'avancement du plan d'action de gestion des risques au 31 octobre 2015 (DOC.2015-CA28-7.3-B). Les membres sont satisfaits du suivi et des explications.

8.0 Rapport du directeur scientifique

M. Renaldo Battista présente ses principales activités depuis le 16 octobre 2015.

Mise en œuvre de la loi 10 visant la réforme du réseau de la santé et des services sociaux. La direction du Fonds a continué ses activités de représentations pour promouvoir la recherche auprès des décideurs du MSSS, des présidents-directeurs généraux (PDG), des PDG associés des Centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux (CIUSSS) et organismes non-fusionnés, ainsi que des directeurs des centres de recherche que le FRQS finance.

[REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

Les membres du C. A. [REDACTED]

art. 35 LAI

[REDACTED] Ils insistent sur la nécessité de poursuivre la sensibilisation des instances décisionnelles du réseau de la santé sur l'importance de la recherche.

Intégration de l'innovation dans les sciences de la vie. M. Battista relate sa participation à plusieurs activités, dont le Chantier des sciences de la vie sur l'intégration de l'innovation, le Forum du Consortium de recherche et d'innovation en technologies médicales du Québec (MEDTEQ) qui a eu lieu à Montréal, ainsi que le Forum de l'industrie de la santé à Québec (FISQ).

Merck. M. Battista fait état de l'avancement du projet de création d'une Technopole recherche et innovation dans le domaine du cancer en partenariat avec la société pharmaceutique Merck [REDACTED]

art. 20, 23-24, 35 et 37 LAI

[REDACTED] art. 20, 22, 23-24, 35 et 37
[REDACTED] LAI

[REDACTED]
[REDACTED] Art. 20 et 22 LAI

Alliance canadienne des organismes provinciaux de recherche en santé (NAPHRO). Le comité exécutif de NAPHRO, coprésidé par M. Battista, a tenu une rencontre en décembre à Montréal. [REDACTED] art. 23-24 LAI

11.0 Discussion stratégique

11.1 Présentation sur l'excellence et la diversité en recherche

M. Quirion accueille M. Frédéric Bouchard, professeur de philosophie et vice-recteur associé à la recherche, à la découverte, à la création et à l'innovation de l'Université de Montréal, et membre du C. A. du FRQSC pour ce point. [REDACTED]

Art. 23 et 24 LAI

[REDACTED] art. 35 LAI

11.2 Réalisation du plan stratégique 2014-2017 dans le contexte budgétaire actuel (poursuite de la discussion du C.A. d'octobre)

M. Quirion propose que cette discussion soit reportée à une date ultérieure, lorsque les budgets seront connus.

[REDACTED] quitte la séance à ce point. art. 35, 53-54 LAI

11.3 Centres instituts : impacts de la mise en œuvre de la loi 10

M. Sylvain Charbonneau, responsable du programme Centres et Instituts de recherche, se joint à la séance pour ce point.

M. Battista présente les grandes lignes du descriptif de projet de revue du programme de subvention des centres et instituts de recherche (DOC.2015-CA28-11.3). [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

10.0 Projet d'exposition agricole

M. Quirion invite les leaders du projet d'exposition agricole à se joindre à la séance : M. Robert Proulx, recteur de l'Université du Québec à Montréal (UQAM); M. Luc-Alain Giraldeau, doyen de la Faculté des sciences de l'UQAM; Mme Monique Régimbald-Zeiber, professeure associée à l'École des arts visuels et médiatiques de l'UQAM; et M. René Pronovost, directeur du Jardin botanique de Montréal et représentant d'Espace pour la vie Montréal. Le leadership de ce projet est assuré par l'UQAM.

Mme Denise Pérusse, conseillère stratégique aux Initiatives intersectorielles, rappelle les origines du projet qui découle notamment du Forum Art, Culture et Mieux-être organisé par les FRQ en février 2013. Elle situe ensuite la place des FRQ dans ce projet fédérateur et présente les principaux événements à venir en lien avec ce projet (DOC.2015-CA28-10.0-A).

Un portrait de la recherche sur cette thématique sera déposé dans le portail des C. A. début 2016.

art. 23-24

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

art. 23-24, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

9.0 Rapport du comité des programmes

9.1 Suivi de la réunion du 23 novembre 2015

M. Battista fait un suivi de la dernière réunion du comité des programmes (DOC.2015-CA28-9.1).

Modernisation des réseaux. Mme Anne-Cécile Desfaits fait part de l'élaboration d'un guide de gouvernance et de gestion des réseaux et du développement de critères d'évaluation et d'indicateurs de performance. Les membres du comité des programmes seront consultés à cet effet avant de déposer le guide au C.A.

[REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

Réseau en santé mentale en partenariat avec la Fondation Boeckh et le MSSS. [REDACTED]

Art. 20, 22, 23-24, 35 et 37
LAI

9.2 Partenariats 2015-2016 en bref

Mme Desfaits dresse le portrait des partenariats du FRQS (DOC.2015-CA28-9.2) et porte l'attention des membres du C. A. sur le nombre important d'ententes et de partenaires, leur portée provinciale, nationale et internationale et les effets leviers générés.

9.3 Nomination du directeur du Réseau de médecine génétique appliquée (RGMA)

Mme Desfaits présente la lettre de nomination du Dr Daniel Sinnott à titre de directeur du RGMA, en remplacement du Dr Guy Rouleau.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'approuver la résolution relative à l'adoption de la nomination du Dr Daniel Sinnott à titre de directeur du Réseau de médecine génétique appliquée (reso-2015-CA28-9.3-R108).

Art. 35 LAI

12.0 Rapport de la directrice de l'administration

Mme Karine Assal, directrice de l'administration, présente les principales activités de la direction de l'administration depuis le 16 octobre 2015 (DOC.2015-CA28-12.0). M. Marc Duguay, directeur du service des technologies de l'information, fait état de l'avancement du projet d'implantation du système eAwards.

12.1 Suivi de la stratégie de mesure de l'impact de la recherche

Mme Josée Aubin, coordonnatrice de ce dossier, fait le point sur la validation de la mise en œuvre de la stratégie de mesure d'impact (DOC.2015-CA28-12.1-D). Mme France Busque fait ensuite état de l'avancement de la documentation des retombées des trois projets pilotes : les retombées qualitatives du programme Projet de recherche en équipe du FRQNT (DOC.2015-CA28-12.1-A) ainsi que l'analyse quantitative des retombées des programmes Actions concertées du FRQSC (DOC.2015-CA28-12.1-B) et Bourses de carrière du FRQS (DOC.2015-CA28-12.1-C).

art. 9 Charte des droits et
libertés de la personne
art. 35 et 37 LAI

Les membres du C. A. soulignent l'ampleur du travail réalisé et l'importance pour les Fonds de disposer d'indicateurs d'impact. [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

Art. 35 et 37 LAI

15.0 Affaires diverses

Aucune.

16.0 Dépôt de document (s)

16.1 Entrepreneurat et Leadership : bilan de l'atelier d'orientation et de formation tenu le 5 novembre 2015

16.2 Rapport du comité ad hoc pour la modernisation du programme de groupes de recherche

17.0 Prochaine séance

Le 13 avril 2016, à Montréal.

18.0 Levée de la séance

La séance est levée à 16 h.

Art. 53 et 54 LAI

Rémy Duguay, président
15 février 2016

Pierre Prémont, secrétaire

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC -- SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

28^e séance régulière tenue le 16 décembre 2015

RÉSOLUTION 2015-CA28-6.3-R106

relative à la nomination d'un membre étudiant au comité conjoint sur la conduite responsable en recherche

ATTENDU QUE la Politique des Fonds de recherche du Québec (FRQ) sur la conduite responsable en recherche prévoit :

- que les FRQ mettent sur pied un comité sur la conduite responsable en recherche (le CCRR) et que ce comité permanent soit formé essentiellement de membres indépendants des Fonds (article 9.1.1);
- que le comité CCRR doit être composé d'un président, d'un vice-président, de trois membres de la communauté scientifique et d'un membre étudiant (article 9.1.2);
- que les membres du comité soient nommés par les trois conseils d'administration des FRQ (Santé, Société et culture, Nature et technologies) et que le président des conseils désigne un membre étudiant, pour un mandat de deux ans renouvelable (article 9.1.2);

ATTENDU la proposition du président du conseil d'administration à l'effet de nommer M. Vincent Couture comme membre étudiant du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche, et la recommandation conjointe des comités d'éthique et des comités de gouvernance des FRQ;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de M. Vincent Couture comme membre étudiant du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche, pour un mandat maximal de deux ans renouvelable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ

CONSEIL D'ADMINISTRATION

28^e séance tenue le 18 décembre 2015

RÉSOLUTION 2015-CA28-6.4-R107

relative à l'adoption du *Règlement sur la délégation de signature de certains, actes, documents et écrits* du Fonds de recherche du Québec – Santé

ATTENDU que l'article 54 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (RLRQ chapitre M-15.1.0.1) prévoit qu'aucun acte, document ou écrit n'engage le Fonds s'il n'est signé par le scientifique en chef, son directeur scientifique ou un membre du personnel du Fonds mais, dans le cas de ce dernier, uniquement dans la mesure déterminée par règlement du Fonds;

ATTENDU la nécessité de mettre à jour le *Règlement sur la délégation de signature de certains, actes, documents et écrits* à la suite des modifications à la structure administrative des Fonds de recherche du Québec, à compter du 2 novembre 2015;

ATTENDU que le *Règlement de régie interne* du Fonds prévoit à l'article 3.2.1 i) que le conseil d'administration adopte les règlements;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU d'adopter le *Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents et écrits* du Fonds de recherche du Québec – Santé joint à la présente résolution (ANNEXE 2015-CA28-6.4) qui annule et remplace le *Règlement sur la délégation de signature de certains actes, documents et écrits* adopté le 10 février 2012 (résolution 57-11).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont
Secrétaire

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC -- SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

28^e séance régulière tenue le 16 décembre 2015

RÉSOLUTION 2015-CA28-9.3-R108

relative à la nomination du directeur du Réseau de médecine génétique appliquée (RMGA)

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination du directeur du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du Réseau de médecine génétique appliquée et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer Dr Daniel Sinnett directeur du RMGA;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination du Dr Daniel Sinnett à titre de directeur du Réseau de médecine génétique appliquée (RMGA).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



✓ Pierre Prémont
Secrétaire

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ
CONSEIL D'ADMINISTRATION

28^e séance régulière tenue le 18 décembre 2015

RÉSOLUTION 2015-CA28-13.2-R109

relative à l'approbation du formulaire de consentement relatif à l'évaluation éthique des projets multicentriques

ATTENDU la volonté d'une certaine harmonisation des clauses juridiques des formulaires de consentement pour simplifier le processus d'examen inter-établissements et les échanges avec l'industrie, ainsi que la mise sur pied, à l'invitation du FRQS et du MSSS, d'un groupe de travail sur l'harmonisation des clauses légales des formulaires d'information et de consentement;

ATTENDU le formulaire de consentement du Fonds de recherche du Québec –Santé actuellement utilisé par les établissements, et la nécessité de veiller à sa mise à jour;

ATTENDU QUE l'objectif du formulaire de consentement proposé (DOC. 2015-CA28-13.2) est de favoriser, entre les différents comités d'éthique de la recherche du Québec, l'harmonisation des clauses à teneur légale des formulaires d'information et de consentement utilisés dans le cadre d'essais cliniques avec des adultes aptes à consentir (excluant les biobanques);

ATTENDU QUE ce formulaire pourrait servir d'outil de rédaction et de formation pour les chercheurs et les comités d'éthique de la recherche, afin que les formulaires d'information et de consentement qu'ils rédigent ou examinent soient conformes aux lois, règlements et directives provinciales, nationales et internationales applicables dans le cadre d'essais cliniques menés au Québec;

ATTENDU QUE cette démarche vise aussi à obtenir l'aval d'une masse critique d'intervenants et de décideurs de la recherche au Québec autour du contenu proposé rendant ainsi son utilisation incontournable, et que le Groupe de travail espère qu'un tel appui permettrait d'avoir un consensus autour de ces clauses;

ATTENDU les recommandations des comités d'éthique et d'intégrité scientifique des Fonds de recherche du Québec;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE, il est résolu :

- a) d'adopter le formulaire de consentement relatif à l'évaluation éthique des projets multicentriques, tel que présenté dans le rapport du groupe de travail annexé à la présente résolution (ANNEXE 2015-CA28-13.2-R109);

- b) [REDACTED]
[REDACTED]
[REDACTED] (Annexe A - Note adressée au ministère de la Santé et des Services sociaux p.31 du rapport déposé au C. A.).

art. 35 et 37 LAI

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

[REDACTED] Art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont
Secrétaire